

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

INFRASTRUCTURE

05

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

05

EDUCATION

05

SOCIAL

04

TRANSPORT

09

ADMINISTRATION

12

ECONOMIE

03

RURAL

04

ENERGIE

04

N° 2439

23 Novembre 2021

23 November 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	19 DU 11 OCT 2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/DC/CAN2/2021 DU 13/09/2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX TRANSFORMATEURS POUR L'ELECTRIFICATION DES VILLAGES DAR ES SALAM ET BISKEWAL DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

2

Reference	025/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021, RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CUVES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	20-12-2021

3

Reference	23 DU 14 OCT 2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 23 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AONO/CIPM/CANII/2021 DU 13/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE REPARTIS EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERÉ II LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE GADA MABANGA, DJALINGO, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

4

Reference	18 DU 11 OCT 2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 18 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE ; L'AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/DC/CIPM/CANII/ST/CIPM/2021 DU 13/09/2021 POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

5

Reference	13/D/CMBE/SG/ST/COPM /2021 DU 20/09/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N° 13/D/CMBE/SG/ST/COPM /2021 DU 20/09/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS DANS LE CADRE DE REXÉCUTLON DU FINANCEMENT FOND ROUTIER EXERCICE 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA RN1 TRONÇON NGAOUNDERÉ GAROUA DU PK 33 + 600 AU PK 77+ 000 LONGUEUR 43,400 KM
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	ADDITIF N°9555/21//DG/DAS/DAMP/SMP du 12/112021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°9555/21//DG/DAS/DAMP/SMP DU 12/112021 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 108/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 12/10/2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

7

Reference	20 DU 14 OCT 2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AONO/CIPM/CANII/2021 DU 13/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE REPARTIS EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERÉ IILOT 2 : TRAVAUX D'ENTRETIEN DE 6KM DE ROUTES VERS LES LOGEMENTS SOCIAUX COMMUNAUX (DJALINGO 2,3KM ; BELLO KOSSAM - CARREFOUR NGAOUHORA ; ECOLE DJALINGO 700ML)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

8

Reference	13/C/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 29/10/01 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEN° 13/C/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 29/10/01 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 04/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 20/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA RN1 TRONCON NGAOUNDERE GAROUA DU PK 33 + 600 AU PK 77+ 000 LONGUEUR 43, 400 KM.FINANCEMENT – FOND ROUTIER EXERCICE 2021
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

9

Reference	13 DU 22 SEPTEMBRE 2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 13 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AC/CAN2/CIPM/2021 DU 05/07/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN DE TROIS (03) ABREUVOIRS REPARTI EN DEUX LOTS DANS LES LOCALITES DE DARANG, MAYO DANAYEL, MBALANG DJALINGO, NGAOUSSAY ET NGAOUHORA II, COMMUNE DE NGAOUNDERE II
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

10

Reference	24 DU 14 OCT 2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 24 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/DC/CANII/SG/ST/CIPM/2021 DU 13/09/2021 RELATIF A LA REHABILITATION DE QUATRE (04) FORAGES (SABONGARI SADOU KONKOL, GADA MABANGA MISSION, CALMET SOUS MANGUIER ET LYA HAMBOY) DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	001/CI/FEICOM/DG/2021 Lire
Titre/objet	DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/FEICOM/DG/2021 DU 04 MAI 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ELABORATION DES POLITIQUES DE GESTION DU CAPITAL HUMAIN ET DES OUTILS DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS ET DES COMPETENCES POUR LE FEICOM.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

12

Reference	007/2021/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM Lire
Titre/objet	DECISION N° 007/2021/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 19 NOVEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 005/2021/M/AONO/MINADER- MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/2021/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 29 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DE HUIT (8) VÉHICULES PICK - UP, DOUBLE CABINE, 4x4 DE 9 CV, 5 PLACES, CLIMATISÉS, AVEC PARE BUFFLE ET MARCHÉ PIEDS DESTINÉS AUX RESPONSABLES DU CONSEIL (RC) DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

13

Reference	033/DA/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/WSSS Lire
Titre/objet	N/A
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

14

Reference	2166-21/DAG/DG/PAD DU 17 NOV 2021 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°2166-21/DAG/DG/PAD DU 17 NOV 2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 099/AOIO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 14/06/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LE SUIVI ET LA VALIDATION DES ÉTUDES TECHNIQUE-FINANCIÈRES, LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES SITES 1 ET 2 DE REFOULEMENT DES SÉDIMENTS DE DRAGAGE DU PORT DE DOUALA-BONABERI.-
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

15

Reference	N° 2021/001/AC/DG/DAP/CAMTEL Lire
Titre/objet	APPEL A CANDIDATURES N° 2021/001/AC/DG/DAP/CAMTEL DU 23/11/2021POUR LE RECRUTEMENT DES MEDECINS DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL POUR LES INFIRMERIES DE CAMTEL
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	09-12-2021

16

Reference	008/21/AONO /BUNEC/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/21/AONO /BUNEC/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)(EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	17-12-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference	003/2021/AIMI/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/2021/AIMI/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM DU 19 NOVEMBRE 2021 EN VUE DE LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE DE CABINETS CHARGES DE REALISER L'AUDIT DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE DU VOLET FINANCEMENT DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	18-01-2022

18

Reference	022/ASMI/CUD/SG/GU/2021 DU 22 NOV 2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°022/ASMI/CUD/SG/GU/2021 DU 22 NOV 2021 POUR RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES DEVANT ACCOMPAGNER LA COMMUNAUTE URBAINE DANS LE PROCESSUS D'ARCHIVAGE PHYSIQUE ET ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS D'URBANISME.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	16-12-2021

19

Reference	10/DC/CAN2/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10/DC/CAN2/CIPM/ 2021 DU 15 NOV 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'INTERSECTION AVEC LA ROUTE DE LA GARE (COGENI SABONGARI 2), D'UNE LONGUEUR DE 0,645 KM, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERÉ 2, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	08-12-2021

20

Reference	17 du 22 SEPT 2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 17 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AC/CAN2/CIPM/2021 DU 05/07/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 HANGARS DE FOIN DANS LES LOCALITES DE MARGUELENG ET NGAOUSSAV DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

21

Reference	22 DU 14 OCT 2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 22 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/CAN2/C1PM/2021 DU 13/09/2021 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE AUX LOGEMENTS SOCIAUX COMMUNAUX DE NGAOUNDERE II
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

22

Reference	13 /DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 13 /DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 13 /DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE II/PRODEL
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-12-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [072/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 072/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 044/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 14 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ETUDE DIAGNOSTIQUE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE TROIS CENT (300) POINTS D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

24

Reference [005/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/SWEDD/CSPM/CCCM-SPI/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE FONDS DE PRÉPARATION (PPA) IDA-V3330 PAYS : CAMEROUN MAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPAT UNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL.: (237) 222 21 92 26/ 222 21 92 25, COURRIEL : PROJET.FILETS.SOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE USINE BASTOS

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

25

Reference [033/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°004/DC/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2021 SUITE À L'AUTORISATION DU GRÉ À GRÉ N°004341/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5/DIA DU 27 SEPTEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX PROVISOIRES POUR LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM POUR LE LITTORAL À DOUALA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

26

Reference [072/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 072/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 044/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 14 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ETUDE DIAGNOSTIQUE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE TROIS CENT (300) POINTS D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

27

Reference [04/DC/CNV/CIPM/2021 DU 22 NOV 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 04/DC/CNV/CIPM/2021 DU 22 NOV 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NYAMBAKA DÉPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET FEICOM 2021

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 13-12-2021

28

Reference [066/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 066/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 044/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 14 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ETUDE DIAGNOSTIQUE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE TROIS CENT (300) POINTS D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	006 /DDC/C.Waza/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 006 /DDC/C.WAZA/CIPM/2021 DU 22/11/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE TABLES BANCS ET D'UN BLOC LATRINES À L'EP DE MICHIDIRE À EPSAOUDE (LOT01) À L'EP DE GOULOUADMA À L'EP DE BILE (LOT02) ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE MATERNELLE À L'EM DE WAZA(LGT3), DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL, RÉGION DE L'EXTREME NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-12-2021

30	Reference	026/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021, RELATIF A LA FABRICATION ET AU MONTAGE DES AUVENTS MÉTALLIQUES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-12-2021

31	Reference	010/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2021 DU 17 NOVEMBRE Lire
	Titre/objet	AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 010/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT DE CINQ POINTS FOCALIS ET DE VINGT-SEPT OPERATEURS DE TERRAIN DANS LE CADRE DU CYCLE G3 DES TRANSFERTS MONÉTAIRES ORDINAIRES ET DE LA PHASE G2 DES TRANSFERTS MONÉTAIRES D'URGENCE DU PROJET FILETS SOCIAUX FINANCEMENT : APPUI BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-11-2021

32	Reference	18/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 18/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN DE TROIS (03) ABREUVOIRS A DEUX (02) CELLULES DANS LES LOCALITES DE BISKEWAL, MADEM, NGAOUHORA 1 ET YOUKOU, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE II FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDERE II
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-12-2021

33	Reference	12/AONO/CFC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/CFC/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AGENCE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-12-2021

34	Reference	037/AONO/CUY/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 18 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICES 2021 ET SUIVANT, LIGNE 222 100 (MATÉRIEL DE TRANSPORT)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-01-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference	12/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET D'UN PARKING DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE II/PRODEL
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-12-2021

36

Reference	11/AONO/ST/CANII/CIPM/VINA/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 11/AONO/ST/CANII/CIPM/VINA/2021 DU 15 NOV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 126 BOUTIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE II.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	08-12-2021

37

Reference	17/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 17/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRES EQUIPES CHACUN D'UN BLOC LATRINE VIP A MAYO DANEYEL ET MBAOURE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE II FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDERE II
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	08-12-2021

38

Reference	0001/ASMI/CAMWATER/CIPM/2021 DU 22/11/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/ASMI/CAMWATER/CIPM/2021 DU 22/11/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT À LA CAMWATER FINANCEMENT : FONDS PROPRES PROPRES CAMWATER-EXERCICE 2021
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	01-12-2021

39

Reference	13/AONO/CAN2/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 13/AONO/CAN2/CIPM/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE, 01 FORAGE SOLAIRE ET 01 BLOC LATRINES A 06 COMPARTIMENTS AU LYCEE DE GADA MABANGA
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	08-12-2021

40

Reference	066/AONO/CUD/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°066/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOV 2021 POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE PORTANT SUR L'AMELIORATION DE LA COUVERTURE FONCTIONNELLE ET LA SECURISATION DE L'APPLICATION SIM_BAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2021 ET 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	09-12-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU ... POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE HIPPIQUE, D'UN PARC A BETAIL, D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT, D'UN MAGASIN, D'UN BLOC TOILETTES VIP A 03 CELLULES ET D'UNE GUERITE SIMPLE ET DOUBLE DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE II/PRODEL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-12-2021

42	Reference	21 DU 14 OCT 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 21 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/CIPM/CANII/2021 DU 13/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE REPARTIS EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERÉ IILOT 3 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR DAN ARO - CIMETIÈREMUNICIPALE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

43	Reference	12/AONO/CAN2/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 12/AONO/ CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 CENTRES DE SANTE INTEGRES AVEC 02 BLOCS LATRINES ET 02 FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE NGAOUSSAI ET MBALANG DJALINGO DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERÉ 2E.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-12-2021

44	Reference	15/DDC/CAN2/CIPM /2021 DU 15/11/2021 Lire
	Titre/objet	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 15/DDC/CAN2/CIPM /2021 DU 15/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT STAND POUR BOVINS ET D'UN BATIMENT STAND POUR LES EXPOSITIONS DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE II/PRODEL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-12-2021

45	Reference	09/AC/CAN2/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CCWSULTATION N° 09/AC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE BITUMEE SUR LA NATIONALE N° 1 : NGAOUNDERE-GAROUA SUR 4,90 KM DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. PROGRAMME ANNUEL 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-12-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	14/DDC/CAN2/CIPM /2021 DU 15 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 14/DDC/CAN2/CIPM /2021 DU 15 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 14/DDC/C.TOK/CIPM-BEC/2021 DU POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF, D'UNE CLINIQUE VETERINAIRE ET D'UNE ESTRADE DANS L'ESPACE FORAIN A COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE LL/PRODEL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-12-2021

47	Reference	19/AC/CAN2/CIPM /2021 DU 15 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 19/AC/CAN2/CIPM /2021 DU 15 NOV 2021 TRAVAUX DE MATERIALISATION DE DEUX PISTES À BETAIL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2ÈME, MBALANG DJALINGO - NGAOUNDERE : 20 KM ET MAYO DANAYEL - NGAOUNDERE : 20 KM, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2ÈME
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	08-12-2021

48	Reference	06/DC/CNY/CIPM/2021 DU 22-11-2021 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 06/DC/CNY/CIPM/2021 DU 22-11-2021 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE L'AUBERGE MUNICIPALE NYAMBAKA DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET FEICOM./COMMUNE DE NYAMBAKA 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-12-2021

49	Reference	007/AONO/H.52/SAG/CDPM/VINA/2021 DU 20/11/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AAONO/H.52/SAG/CDPM/VINA/2021 DU 20/11/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE L'EP DE KARNA MANGA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-12-2021

50	Reference	007 /DDC/C.WAZA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 007/DDC/C.WAZA/CIPM/2021 DU .22/11/2021. RELATIF AUX CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP AU CSL DE BILE ET D'UN F01CIGE ÉQUIPÉ DE PMH À L'EP OULZOUME À L'EP DE NGAME COMMUNE DE WAZA DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	14-12-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference	033/C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°004/DC/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2021 SUITE À L'AUTORISATION DU GRÉ À GRÉ N°004341/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5/DIA DU 27 SEPTEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX PROVISOIRES POUR LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM POUR LE LITTORAL À DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

52	Reference	003/ MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/ MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2021 DU 23/11/2021 PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE REMISE DES PROPOSITIONS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

53	Reference	11 /DC/CAN2/CIPM /2021 DU 15 NOV 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11 /DC/CAN2/CIPM /2021 DU 15 NOV 2021 TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE ALLANT DU MARCHÉ À BÉTAIL DE BALADJI AU LYCÉE BILINGUE DE NGAOUNDÉRE, D'UNE LONGUEUR DE 1,3 KM ET CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE DE 4,00 X 3,00 SUR LA RIVIÈRE MBIBAGLA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRE 2ÈME, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (GUICHET PERFORMANCE 2019), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUNDERE II DU 15 MARS 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-12-2021

54	Reference	18/C/CNDAUSG/STADU/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 18/C/CNDAL/SG/STADU/2021 DU PORTANT PUBUCATION DES RESULTATS DES DOSSIERS DE CONSULTATIONSSUIVANTS :
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

55	Reference	021/AONO/C GUEME /CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°021/AONO/C GUEME /CIPM/2021 DU 05/11/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE GUEME
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-11-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

56

Reference	16/AONO/C-MEIGANGA/CIPM/2021 DU 08/11/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/C-MEIGANGA/CIPM/2021 DU 08/11/2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINES ROUTES BITUMÉES DU RESEAU ROUTIERNATIONAL(EN PROCÉDURE D'URGENCE) EN DEUX LOTSLOT 1(N1) : GAROUA BOULAI-NGAOUNDERE DU PK 0+000 AU PK 106+000LOT 2 (N6) : MEIDOUGOU-NGAOUNDAL DU PK 0+000 AU PK 31+000FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE EONDS ROUTIER - EXERCICES 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUSINDIQUÉE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	01-12-2021

57

Reference	14/DM/CAN2/CIPM/SG Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 14/DM/CAN2/CIPM/SG PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DE 02 FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN DE TROIS (03) ABREUVOIRS DANS LES LOCALITES DE MBALANG DJALINGO ET NGAOUSSAY, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

58

Reference	922121//DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
Titre/objet	DECISION N°922121//DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 08/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU LOT 3 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°029/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/03/2021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE CONSOMMABLES DES EGRENEUSES
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

59

Reference	N°09/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°09/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 15 NOVEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01 DU 07 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE EN PARPAINGS AU CENTRE EMPLISSEUR GPL DE BERTOUA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

60

Reference	N°008/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2021 DU 19 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTÉ (30) LOGEMENTS (16 T2 ET 14 T3) DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

**COMMUNIQUE N° 19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION EN
PROCEDURE D'URGENCE N° 06/DC/CAN2/2021 DU 13/09/2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX
TRANSFORMATEURS POUR L'ELECTRIFICATION DES VILLAGES DAR ES SALAM ET BISKEWAL DANS
LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Maître d'ouvrage
Communique :

Les **ETS MASSA** BP : 576 Ngaoundéré, sont Adjudicataires du marché relatif à la L'ACQUISITION DE DEUX TRANSFORMATEURS POUR L'ELECTRIFICATION DES VILLAGES DAR ES SALAM ET BISKEWAL DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II, objet de l'avis de consultation en procédure d'urgence N°06/DC/CAN2/2021 DU 13/09/2021 pour un montant de **14 900 000 (Quatorze millions neuf cent mille) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 11 Octobre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

TRADEX S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021,
RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CUVES DANS LES NOUVELLES
STATIONS-SERVICE TRADEX**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société TRADEX lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de fabrication, de transport, de mise en fosse et de barémage sur site des cuves dans ses nouvelles stations-service.

2. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de trois (03) lots :

- **LOT N°1 : Fourniture & installation des cuves dans une station-service TRADEX à NGAOUNDERE ;**
- **LOT N°2 : Fourniture & installation des cuves dans une station-service TRADEX à YAOUNDE ;**
- **LOT N°3 : Fourniture & installation des cuves dans une station-service TRADEX à KRBI.**

Ces prestations comprennent la réalisation des travaux suivants :

Les travaux préparatoires ;
La fabrication en atelier ;
Les tests d'épreuve ;
La peinture ;
Le transport, la manutention et la mise en fosse ;
Le barémage sur le site, la fourniture des abaques certifiés et des jauges associées.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, agréés par l'Administration compétente et spécialisées dans le domaine de la construction des cuves de stockage, et jouissant d'une expérience avérée auprès des sociétés de la distribution pétrolière.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la société TRADEX de l'exercice 2021.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sis au 1077 Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **Cent vingt-cinq mille (125 000) F CFA** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis au 1077 Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **lundi 20 décembre 2021 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021, RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CUVES DANS LES NOUVELLES STATIONS-STATION TRADEX
CONFIDENTIEL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par la société TRADEX pour la réalisation des prestations de chaque lot du présent Appel d'Offres est de **trente (30) jours**.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **de Huit cent mille (800.000) Francs CFA par lot**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **lundi 20 décembre 2021** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 14 heures**, heure locale.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A sur la base des critères suivants.

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM – TRADEX ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
4. Fausse déclaration ;
5. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
6. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
7. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ; et
8. Non-respect par l'offre technique, d'au moins dix (10) des treize (13) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

1. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**deux sous-critères**) ;
2. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (**un sous-critère**) ;
3. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (**quatre sous-critères**) ;
4. Méthodologie & Planning (**deux sous-critères**) ; et
5. Matériel et équipements (**quatre sous-critères**).

13. Attribution

Le Marché de chacun des lots objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : cma@tradexsa.com)

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 19 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE DE NGAOUNDÉRI 2ÈME

COMMUNIQUE N° 23 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AONO/CIPM/CANII/2021 DU 13/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE REPARTIS EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRI II LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE GADA MABANGA, DJALINGO, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéri IIème, Maître d'ouvrage ; Communiqué :

Les ETS MASSA BP : 576 Ngaoundéri, sont Adjudicataires du marché relatif aux TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE GADA MABANGA DJALINGO, DANS LA commune de NGAOUNDERE II objet de l'avis d'Appel d'Offres en procédure; d'urgence N°09/AONO/CIPM/CANII/2021 du 13/09/2021 lot 1 pour un montant de 26 900 000 (Vingt-Six millions neuf cent mille) FCFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéri II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 14 Octobre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRI 2ÈME

COMMUNIQUE N° 18 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE ; L'AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/DC/CIPM/CANII/ST/CIPM/2021 DU 13/09/2021 POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème, Maître d'ouvrage Communique :

Les ETS ANGE ET MERVEILLES BP : Ngaoundéré, sont Adjudicataires du marché relatif à la LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II, objet de l'avis de consultation en procédure d'urgence N°07/DC/CIPM/CANII/ST/CIPM/2021 DU 13/09/2021 pour un montant de **14 608 125 (Quatorze millions six cent huit mille cent vingt cinq) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de Un (01) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 11 Octobre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE MBE

DECISION N° 13/D/CMBE/SG/ST/COPM /2021 DU 20/09/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS DANS LE CADRE DE REXÉCUTLON DU FINANCEMENT FOND ROUTIER EXERCICE 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA RN1 TRONÇON NGAOUNDÉRE GAROUA DU PK 33 + 600 AU PK 77+ 000 LONGUEUR 43,400 KM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu La Constitution;

Vu La Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation;

Vu La Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes;

Vu La Loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le Décret N° 74/23 du 05 Décembre 1974 portant organisation communale ;

Vu Le Décret N°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et Etablissements Communaux et les textes Modificatifs Subséquents ;

Vu Le Décret N°78/485 du 09 Novembre 1978 fixant les applications des chefs de circonscriptions administratives et des organismes et personnels chargés de les assister dans l'exercice de leurs fonctions modifié et complété par le Décret N° 79/124 du 18 Janvier 1979 ;

Vu Le Décret N°82/455 du 20 Septembre 1980 Portant création de la Commune de Mbé;

Vu Le Décret N°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur **AWOUNFA ALIENOU YVES BERTRAND**, aux fonctions de Préfet du Département de la vina ;

Vu Le Décret N° 82/455 du 20 Septembre 1980 Portant création de la Commune de Mbé;

Vu l'Arrêté N° 0000014/A/MINATD/DCTD du 03 Mars 2020, constatant l'élection de Monsieur BABA, en qualité de Maire et ses Adjoints;

Vu la circulaire n° 0000240/C/MINFI du 30/12/2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2021;

Vu La disposition budgétaire de 2021,

Considérant les nécessités de service;

-DECIDE-

Article 1er:

Le Marché, objet de demande de cotation N°06/AONO/CMBE/SG/ST/CIRM/2021 du 20 09 2021 relatif aux Travaux de cantonnement sur la RN1 tronçon Ngaoundéré Garoua du PK 33 + 600 AU PK 77+ 000 longueur 43,400 km pour le compte de la Commune de Mbé , inscrit au Budget du fond routier exercice 2021 et soumis à l'examen de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbé, est attribué au soumissionnaire ci-après et suivant le tableau ci-dessous:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT	DELAI D'EXECUTION
01	DC N° 04	relatif aux Travaux de cantonnement sur la RN1 tronçon Ngaoundéré Garoua du PK33 + 600AUPK77+ 000 longueur 43,400 km	ETS MASSA	HT: 29 350 073 F CFA TTC : 34 999 962 FCFA	Sept (07) mois

Article 2e: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NGAOUNDERE le 16 Novembre 2021

Le MAIRE

BABA..

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF N°9555/21//DG/DAS/DAMP/SMP DU 12/11/2021 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE
LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT N° 108/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 12/10/2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GAROUA le 12 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Heni Pierre

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

COMMUNIQUE N° 20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AONO/CIPM/CANII/2021 DU 13/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE REPARTIS EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ IILOT 2 : TRAVAUX D'ENTRETIEN DE 6KM DE ROUTES VERS LES LOGEMENTS SOCIAUX COMMUNAUX (DJALINGO 2,3KM ; BELLO KOSSAM - CARREFOUR NGAOUHORA ; ECOLE DJALINGO 700ML)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème Maître d'ouvrage
Communique :

Les **ETS MASSA BP** : 576 Ngaoundéré, sont Adjudicataires du marché relatif aux TRAVAUX D'ENTRETIEN DE 6KM DE ROUTES VERS LES LOGEMENTS SOCIAUX COMMUNAUX (DJALINGO 2,3KM ; BELLO KOSSAM - CARREFOUR NGAOUHORA ; ECOLE DJALINGO 700ML) objet de l'avis d'Appel d'Offres en procédure d'urgence N°09/AONO/CIPM/CANII/2021 du 13/09/2021 lot 2 pour un montant de **23 900 000 (Vingt trois millions neuf cent mille) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 14 Octobre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE MBE

COMMUNIQUEN° 13/C/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 29/10/01 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 04/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 20/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA RN1 TRONCON NGAOUNDERE GAROUA DU PK 33 + 600 AU PK 77+ 000 LONGUEUR 43, 400 KM.FINANCEMENT – FOND ROUTIER EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, communiqué :

L'entreprise suivante est par décision N° **13/D/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 29/10/2021** déclarée attributaire du Marché relatif à l'Avis de Consultation ouvert susmentionné, pour le montant et délai ci-après :

Attributaire	Projet	Montant du marché TTC	Delai d'Exécution
ETS MASSA	Relatif aux travaux de cantonnage sur la RN1 tronçon Ngaoundéré Garoua du PK 33 + 60 au PK 77+ 000 longueur 43, 400 km	HT : 29 50 073 F CFA TTC : 34 999 962 F CFA	Sept mois (7)

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de Mbé dans un délai de sept (07) jours à compter de la date publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

NGAOUNDERE le 16 Novembre 2021

Le MAIRE

BABA..

COMMUNE DE NGAOUNDÉRI 2ÈME

COMMUNIQUE N° 13 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AC/CAN2/CIPM/2021 DU 05/07/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN DE TROIS (03) ABREUVOIRS REPARTI EN DEUX LOTS DANS LES LOCALITES DE DARANG, MAYO DANAYEL, MBALANG DJALINGO, NGAOUSSAY ET NGAOUHORA II, COMMUNE DE NGAOUNDERE II

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéri IIème Maître d'ouvrage
Communique :

Les **ETS KAMGANG JEAN SIMPLICE** BP : 376 Ngaoundéri, sont Adjudicataires du marché relatif à la construction de 03 forages pastoraux équipés chacun de trois (03) abreuvoirs dans les localités de Darang, Mayo Daneyel et Ngaouhora 2, objet de l'avis de consultation en procédure d'urgence N°05/AC/CAN2/CIPM/2021 DU 05/07/2021 LOT 1 pour un montant de **89 404 998 (quatre-vingt-neuf millions quatre cent quatre mille neuf cent quatre-vingt dix-huit mille) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de **cent vingt (120) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéri II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 22 Septembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

COMMUNIQUE N° 24 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/DC/CANII/SG/ST/CIPM/2021 DU 13/09/2021 RELATIF A LA REHABILITATION DE QUATRE (04) FORAGES (SABONGARI SADOU KONKOL, GADA MABANGA MISSION, CALMET SOUS MANGUIER ET LYA HAMBOY) DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Maître d'ouvrage

Communique :

Les ETS MASSA BP : 576 Ngaoundéré, sont Adjudicataires du marché relatif à la REHABILITATION DE QUATRE (04) FORAGES (SABONGARI SADOU KONKOL, GADA MABANGA MISSION, CALMET SOUS MANGUIER ET IYA HAMBOY) DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II, objet de l'avis de consultation en procédure d'urgence N°08/DC/CANII/SG/ST/CIPM/2021 DU 13/09/2021 pour un montant de **5 199 896 (Cinq millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-seize) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 14 Octobre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N°003/ASMI/FEICOM/DG/2021 DU 04 MAI 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE
L'ELABORATION DES POLITIQUES DE GESTION DU CAPITAL HUMAIN ET DES OUTILS DE LA GESTION
PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS ET DES COMPETENCES POUR LE FEICOM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Porte à l'attention des Bureaux d'étude ayant participé à l'ASMI sus cité, qu'à l'issue de l'ouverture des offres par les membres de la sous-commission Ad-Hoc d'analyse, une seule offre technique a obtenu une note supérieure à 75%. Ce nombre étant insuffisant pour la suite de la procédure, conformément à l'article 76 alinéa 4

Code des Marchés Publics, aucune suite favorable ne peut être donné à cette pré-qualification.
Aussi, ledit Avis est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 22 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

**DECISION N° 007/2021/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 19 NOVEMBRE 2021
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 005/2021/M/AONO/MINADER- MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM ISSU
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/2021/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 29 JUIN
2021 POUR LA FOURNITURE DE HUIT (8) VÉHICULES PICK - UP, DOUBLE CABINE, 4X4 DE 9 CV, 5
PLACES, CLIMATISÉS, AVEC PARE BUFFLE ET MARCHÉ PIEDS DESTINÉS AUX RESPONSABLES DU
CONSEIL (RC) DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL
AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL,
Vu la Convention de financement N° CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre la France et la République du Cameroun ;
Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et autres entités publiques ;
Vu la Loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Lois de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAF) applicables aux Marchés Publics ;
Vu la Décision conjointe n° 044/MINADER-MINEPIA du 03 septembre 2007 portant nomination d'un Coordonnateur National et d'un Coordonnateur National Adjoint du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) ;
Vu le DAO n° 002/2021/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM du 29 juin 2021 ;
Vu la Proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du PCP-ACEFA du 26 octobre 2021 ;
Vu l'avis de non objection de l'Agence Française de Développement du 16 novembre 2021.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La société ci-dessous désignée ayant soumissionné pour la prestation dont l'objet est mentionné ci-dessus, est déclarée attributaire dudit marché pour les montants et le délai ci-après :

Adjudicataire	Montant HTVA (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC). B.P. : 15326 Yaoundé	197 903 564	236 000 000	Trente (30) jours

ARTICLE 2 : Les soumissionnaires, n'ayant pas été retenus, sont priés de passer au Secrétariat de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA dans les 15 jours suivant la publication du présent communiqué pour le retrait de leurs offres. Passé ce délai, elles seront détruites.

ARTICLE 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 19 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;
Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Dossier de Consultation N°004/DC/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2021 suite à l'autorisation du gré à gré N°004341/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5/DIA du 27 septembre 2021, relatif aux travaux d'aménagement des bureaux provisoires pour les services de l'Agence Régionale du FEICOM pour le Littoral à Douala

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise **Ets YAMOUSSAMOU, BP : 1019 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 699 47 04 47/670 71 05 11** est déclarée adjudicataire du Dossier de Consultation N°004/DC/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2021 suite à l'autorisation du gré à gré N°004341/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5/DIA du 27 septembre 2021, relatif aux travaux d'aménagement des bureaux provisoires pour les services de l'Agence Régionale du FEICOM pour le Littoral à Douala, pour un montant de **vingt-trois millions quatre cent soixante mille sept cent cinquante (23 460 750) francs CFA TTC** et un délai d'exécution **d'un (01) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le Responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour la souscription de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°2166-21/DAG/DG/PAD DU 17 NOV 2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 099/AOIO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 14/06/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LE SUIVI ET LA VALIDATION DES ÉTUDES TECHNICO-FINANCIÈRES, LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES SITES 1 ET 2 DE REFOULEMENT DES SÉDIMENTS DE DRAGAGE DU PORT DE DOUALA-BONABERI.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0681-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du Port Autonome de Douala et complétée par le Résolution 0803-20/CA/PAD du 28/12/2020 ;
VU la Résolution n° 0766-20/CA/PAD du 23 Décembre 2020 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2021 ;
VU La Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU l'Appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence n° 099/AOIO/CIPM-ICAE/PAD/2021 du 14/06/2021 pour le recrutement d'un bureau d'études techniques pour le suivi et la validation des études technico-financières, le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement des sites 1 et 2 de refoulement des sédiments de dragage du port de Douala-Bonaberi ;
VU la Délibération n° 0065/21/COCOM/CA/PAD du 04 Novembre 2021 portant annulation de l'appel d'offres susvisé ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}. - L'appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence n° 099/AOIO/CIPM-ICAE/PAD/2021 du 14/06/2021 pour le recrutement d'un bureau d'études techniques pour le suivi et la validation des études technico-financières, le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement des sites 1 et 2 de refoulement des sédiments de dragage du port de Douala-Bonaberi est annulé en raison de l'immaturité de la prestation.

ARTICLE 2. - L'annulation de cet appel d'offres est sous-tendue par les dispositions de l'article 101 (2) du Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala qui prévoient que «lorsque les offres sont déjà ouvertes, la décision d'annulation est subordonnée à l'accord du Conseil d'Administration».

ARTICLE 3. - Le Directeur des Affaires Générales est chargé de la mise en œuvre des effets découlant de la présente décision./-

DOUALA le 17 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

APPEL A CANDIDATURES N° 2021/001/AC/DG/DAP/CAMTEL DU 23/11/2021 POUR LE RECRUTEMENT DES MEDECINS DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL POUR LES INFIRMERIES DE CAMTEL

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL), lance le présent appel à candidatures en vue de recruter des médecins du travail à temps partiel pour les infirmeries de CAMTEL ci-après :

- Direction Régionale du Centre (DRC)
- Direction Régionale du Littoral (DRL)
- Direction Régionale du Sud (DRS)
- Direction Régionale du Sud-Ouest (DRSO)
- Représentation Régionale de l'Adamaoua (RRA)
- Représentation Régionale de l'Est (RRE)
- Représentation Régionale du Nord (RRN)
- Représentation Régionale du Nord-Ouest (RRNO)
- Représentation Régionale de l'Extrême-Nord (RREN)
- Représentation Régionale de l'Ouest (RRO)
- Siège CAMTEL.

2. Consistance des prestations

Les candidats retenus par infirmerie, auront pour missions clés, sur la base du contrat à temps partiel qui suivra, de :

- Procéder à la surveillance médicale des salariés ;
- Participer aux travaux du CHS (Comité d'Hygiène, Santé et Sécurité au Travail) ;
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des actions de prévention des risques professionnels et des accidents de travail ;
- Rédiger les rapports trimestriels et annuels.
- Tenir les dossiers et registres du Service Médical du Travail

3. Participation et origine

La participation au présent appel à candidatures est ouverte aux médecins camerounais habilités à exercer la médecine du travail.

Les candidats devront déposer ou faire déposer leurs dossiers de candidature au Siège CAMTEL à Yaoundé contenant les pièces requises ci-dessous :

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais, devront être déposés à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats du Business Unit Mobile sise au 9^{ème} étage, porte 905, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 – Fax : (237) 222-23-03-03 au plus tard le 09/12/2021 à 12h, heure locale.

Le dossier sera présenté dans une (01) enveloppe unique portant impérativement la seule et unique mention suivante :

« APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DES MEDECINS DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL POUR LES INFIRMERIES DE CAMTEL

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toutes les informations complémentaires pourront être obtenues auprès de la Direction ci-dessus.

5. Composition du dossier

Les pièces suivantes devront être produites :

1. Un CV (Curriculum Vitae) ;
2. Une lettre de disponibilité signée du candidat ;
3. Une attestation de présentation des originaux des diplômes ;
4. Une attestation d'inscription à l'ONMC (Ordre National des Médecins du Cameroun) ;
5. Une copie certifiée conforme du diplôme de Médecin ;
6. Une copie certifiée conforme de l'agrément d'exercice de la Médecine du Travail ;
7. Une Copie d'un ou des contrats similaires signés au profit du candidat ;
8. Une Copie certifiée conforme du CES ou DES de Médecine du travail ;
9. Une lettre de candidature précisant le ou les sites souhaités (étant entendu que chacun ne pourra être attributaire que d'une seule infirmerie à la fois bien que pouvant soumissionner pour plusieurs).

NB : La non présentation de la copie du CES/DES ou de l'agrément d'exercice de la médecine du travail énumérées ci-dessus élimine d'office le candidat.

6. Critères d'évaluation

1 CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossiers incomplets (absence de CES/DES ou agrément) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 60 sur 100.

2 NOTATION/CRITERES ESSENTIELS

- Diplômes autres, CES/DES.....50 pts
- Références du Candidat.....40 pts
- Présentation du dossier.....10 pts

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note au moins égale à 60 points sur 100, seront convoqués pour les pourparlers contractuels.

7. Evaluation et publication des resultats

La Cameroon Telecommunications (CAMTEL) procèdera à la sélection d'une liste de candidats ayant obtenu au moins la note de 60 points sur 100 qui seront convoqués en vue des pourparlers contractuels.

La liste des candidats retenus sera communiquée par voie de presse ou de correspondances individuelles.

Les candidats non retenus pourront, s'ils le souhaitent, retirer leurs dossiers dans les huit (08) jours qui suivent la publication des résultats.

YAOUNDE le 23 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/21/AONO /BUNEC/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement des sociétés privées de gardiennage en vue de la sécurisation des personnels, des bureaux, des locaux, ainsi que des équipements appartenant au BUNEC et de la résidence du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment les tâches suivantes :

Pour les agents de sécurité :

Les Agents de sécurité doivent jouer les rôles ci-après :

ouvrir et fermer les portails,
accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs et les fournisseurs,
contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant de l'enceinte des locaux,
surveiller les installations et les abords de ces installations,
tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents,
appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site,
En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

Pour l'agent de réception :

Les Agents doivent jouer les rôles ci-après :

accueillir et filtrer les visiteurs et les fournisseurs,
orienter et accompagner les visiteurs vers les personnes demandées
en cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

Pour les agents de domicile :

Les gardiens doivent jouer les rôles ci-après :

ouvrir et fermer les portails,
accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs, les proches,
contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant du domicile de l'agent,
surveiller les installations et les abords de ces installations,
tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents,
appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site,
En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché est de :

LOT 1: 24 500 000 FCFA TTC par an;

LOT 2: 22 000 000 FCFA TTC par an;

LOT 3: 15 500 000 FCFA TTC par an.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont réparties en trois (03) lots :

Lot 1 : Direction Générale, Agences Régionales (Centre, Sud, Est) et les résidences du DG et du DGA ;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux sociétés de gardiennages installées en République du Cameroun et titulaires d'un agrément délivré par le Président de la République du Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de fonctionnement du BUNEC, exercice 2022, imputation : 612 060 « frais de gardiennage ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables, à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables, à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **cent milles (100 000) Francs CFA**, payable à la BICEC au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** ».

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome au plus tard le **17 décembre 2021 à 12 heures précises**, heure locale, portant la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 008/2021/AONO/BUNEC/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021

/POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUNEC (LOT N°1,2 et 3)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres, est de douze mois, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, ou par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 ou 10. Il est au plus l'égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises du marché conformément à l'arrêté en vigueur.

Les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offre entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Ladite caution de soumission d'une validité de 120 jours à compter de la date d'ouverture des plis s'élève, pour chaque lot à :

LOT 1 : 490 000 Francs CFA ;

LOT 2 : 440 000 Francs CFA ;

LOT 3 : 310 000 Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Néanmoins, un délai de 48h sera accordé au soumissionnaire pour la production des pièces manquantes, conformément au code des marchés publics.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **le 17 décembre 2021 à 13 h 00**, heure locale, dans la salle de réunions du Bureau National de l'Etat Civil, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

En cas de représentativité, chaque soumissionnaire désignera un seul représentant.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48h à compter de l'ouverture des offres ;

Absence de la caution de soumission ;

Présence d'une fausse pièce ou de fausses déclarations ;

Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;

Note technique inférieure à 70 % de « oui » ;

Absence d'agrément du Président de la République ;

14.2 Critères essentiels

•

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

N°	Critères
1	Présentation de l'offre
2	Equipes d'intervention
3	Equipements
4	Références du soumissionnaire
TOTAL	

La note technique minimum requise pour l'analyse des propositions financières est de 70% de « oui ».

Méthode de sélection de la société

La société sera choisie par la méthode de sélection du moins-disant à l'issue des évaluations administratives, techniques et financières.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le maître d'ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement ainsi que financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome Tél : 690767745

Organe à contacter en cas de corruption

Pour tout acte de corruption avérée, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anti-corruption(**CONAC**), numéro vert 1517.

YAOUNDE le 22 Novembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YOMO ALEXANDRE MARIE

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

**AVIS D'APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET N°
003/2021/AIMI/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM DU 19 NOVEMBRE 2021 EN VUE DE LA CONSTITUTION
D'UNE LISTE RESTREINTE DE CABINETS CHARGES DE REALISER L'AUDIT DU SYSTEME DE
CONTROLE INTERNE DU VOLET FINANCEMENT DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE
PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'opérationnalisation des activités de sa composante 2, le PCP-ACEFA finance des projets portés par les Organisations de Producteurs (OP). Le but est de développer les capacités de production des EFA par des subventions d'investissements (équipements, bâtiments, aménagements), favoriser l'insertion des bénéficiaires dans les circuits d'épargne et de crédit et d'accroître leur autofinancement.

Pour s'assurer de l'utilisation à bonne fin de ces subventions, un système de contrôle interne a été mis en place. Ainsi, le Coordonnateur National du PCP-ACEFA se propose de constituer une liste restreinte de Cabinets et Bureaux d'Etudes capables de mener un audit dudit système à travers une revue critique de mise en place, de son fonctionnement et de son efficacité.

2. Consistance des prestations

Cette étude vise à :

1. apprécier le système de contrôle interne mis en place,
2. apprécier l'effectivité, la pertinence et l'efficacité des activités de contrôle aux niveaux 1, 2 et 3,
3. donner un avis sur les rapports du contrôle interne du point de vue de la qualité et de la pertinence de l'information qu'ils contiennent sur les risques pesant sur le volet Financement du PCP-ACEFA,
4. se prononcer sur le suivi des recommandations des missions d'audits antérieurs ainsi que sur celles faites par les auditeurs internes,
5. produire un rapport d'audit comprenant une opinion sur l'effectivité, l'efficacité et la pertinence du SCI et des recommandations pour l'améliorer.

A cet effet, les Cabinets et Bureaux d'Etudes aptes à ce genre de prestation sont invités à manifester leur intérêt en vue de la constitution de la liste restreinte de ceux devant participer à l'Appel d'Offres International

3. Participation et origine

La participation au présent Avis est ouverte aux Cabinets et Bureaux d'Etudes, présentant une solide expérience dans le domaine du développement rural et de l'audit du système de contrôle interne.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en Français ou en Anglais **devront être impérativement produites en six (06) dont un (01) original, quatre (04) copies et une (01) copie électronique (scan en version PDF)** et devront parvenir aux heures ouvrables sous pli fermé par voie recommandée avec accusé de réception ou être déposées contre récépissé au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA sis à Yaoundé Golf, Avenue Jean Paul II, BP4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 49, Tél : 222 20 36 48, E-mail : acefac2d@yahoo.fr, au plus tard **le 18 janvier 2022 à 13 heures, heure locale** et devront porter la mention :

*« AVIS D'APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET N°
003/2021/AIMI/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 19 NOVEMBRE 2021 EN VUE DE LA CONSTITUTION
D'UNE LISTE RESTREINTE DES CABINETS CHARGES DE REALISER L'AUDIT DU SYSTEME DE CONTROLE
INTERNE DU VOLET FINANCEMENT DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU
CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA)
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

L'ouverture des plis aura lieu le **18 janvier 2022 à 14 heures (heure locale)** dans la salle de réunions du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé Golf, avenue Jean Paul II, BP 4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 49, Tél : 222 20 36 48, E-mail : acefac2d@yahoo.fr

5. Composition du dossier

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

1. Dossier administratif

Un dossier administratif et fiscal en cours de validité justifiant l'existence légale et l'exercice régulier des activités de la structure candidate, produits en originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice 2021 et comprenant :

- ? Le statut ou le cas échéant l'acte notarié indiquant l'accord du groupement y compris les pouvoirs désignant le mandataire ;
- ? L'attestation de non redevance en cours de validité ou équivalent pour les étrangers ;
- ? L'attestation d'immatriculation ou équivalent pour les étrangers ;
- ? L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du lieu d'implantation ou équivalent pour les étrangers ;
- ? L'attestation de non exclusion des marchés publics ou équivalent pour les étrangers ;
- ? L'attestation de domiciliation bancaire ;
- ? Le plan de localisation daté et signé par le soumissionnaire (comportant la commune du lieu d'établissement, le nom de leur quartier) ou équivalent pour les étrangers ;
- ? La déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale, paraphée page par page et signée à la dernière page par le soumissionnaire (Annexe).

NB : Sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront être datées de moins de trois mois.

2. Dossier technique

Le dossier technique de candidature sera remis en original et copies. Il sera rédigé en français ou en anglais.

Il comprendra, au minimum :

- Une lettre de motivation dûment signée par le responsable de la structure candidate ;
- Une note de présentation détaillée de ladite structure précisant notamment :
 - o Le statut juridique et le capital social ;
 - o Le domaine de compétence de la structure candidate ;
 - o L'organisation, les effectifs et les compétences disponibles (joindre CV, diplômes certifiés et attestation de disponibilité des experts proposés) ;
 - o Les bilans des trois derniers exercices faisant clairement apparaître les chiffres d'affaires et le résultat net comptable ;
 - o Une liste de 10 références et les pièces justificatives (première et dernière page marché + PV réception) pour des prestations similaires à celle du présent avis à manifestation d'intérêt.

6. Critères d'évaluation

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. Dans le cas où les candidatures seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1. Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ou pièces non-conformes ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

2. Critères essentiels :

Le dossier technique sera évalué sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

- Personnel sur 40 points ;
- Référence sur 60 points.

N.B. : Sur la base des candidatures reçues, le Coordonnateur National du PCP-ACEFA se réserve le droit de constituer une liste restreinte d'un maximum de six (06) cabinets les mieux classés.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables entre 11H00 mn et 15H30 mn au Secrétariat du Coordonnateur National du PCP-ACEFA, sis à Yaoundé Golf, Avenue Jean Paul II, BP4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 49, Tel : 222 20 36 48, E-mail : acefac2d@yahoo.fr.

8. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par le Coordonnateur National du PCP-ACEFA. Les candidats retenus seront ensuite invités à participer à l'Appel d'Offres International Restreint qui sera lancé conformément aux dispositions des articles 76 (7) et 78 (1) du Décret n°2018/366 portant Code des Marchés Publics au Cameroun et de la convention CCM 1397 03 W signée entre l'Agence Française de Développement (AFD) et le Gouvernement de la République du Cameroun.

YAOUNDE le 19 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°022/ASMI/CUD/SG/GU/2021 DU 22 NOV 2021
POUR RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES DEVANT ACCOMPAGNER LA COMMUNAUTE URBAINE
DANS LE PROCESSUS D'ARCHIVAGE PHYSIQUE ET ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS D'URBANISME.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le souci de rendre accessibles et communicables les archives relatives à la délivrance des actes administratifs d'urbanisme, le Maire de la Ville de Douala (Communauté Urbaine de Douala) lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la sélection des Cabinets d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres Restreint pour l'accompagnement du Guichet Unique de Facilitation et de la Délivrance des Actes Administratifs relatifs à l'Utilisation du Sol et à la Construction de la Communauté Urbaine de Douala dans le processus d'archivage physique et électronique des documents administratifs d'urbanisme.

2. Objet

Dans le souci de rendre accessibles et communicables les archives relatives à la délivrance des actes administratifs d'urbanisme, le Maire de la Ville de Douala (Communauté Urbaine de Douala) lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la sélection des Cabinets d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres Restreint pour l'accompagnement du Guichet Unique de Facilitation et de la Délivrance des Actes Administratifs relatifs à l'Utilisation du Sol et à la Construction de la Communauté Urbaine de Douala dans le processus d'archivage physique et électronique des documents administratifs d'urbanisme.

3. Consistance des prestations

Les prestations sont énumérées comme suit :

- Recensement des archives ;
- Elaboration d'un plan de classement ;
- Numérisation ;
- Etablissement d'un référentiel de conservation ;
- Accompagnement dans le processus de destruction.

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Cabinets et entreprises locales exerçant dans le domaine de l'archivage, à l'exclusion des :

- Entreprises publiques qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas administrées selon les règles du droit commercial ;
- Entreprises se trouvant sous le coup de la suspension suite à la résiliation d'un Marché, en application de l'article 184, du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

5. Financement

Le financement de cette activité est assuré par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2022.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devront parvenir sous pli scellé à la Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise Immeuble NSIA, BONANJO, 2e Etage, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le 16 DEC 2021 à 11 heures, heure locale, et devront porter la mention :

**AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°022/ASMI/CUD/SG/GU/2021 DU 22 NOV 2021
POUR RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES DEVANT ACCOMPAGNER LA COMMUNAUTE URBAINE
DANS LE PROCESSUS D'ARCHIVAGE PHYSIQUE ET ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS D'URBANISME**

"À L'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE DÉPOUILLEMENT "

7. Composition du dossier

Chaque entreprise devra présenter un dossier de candidature en deux (02) offres, une offre administrative et une offre technique.

Offre administrative

L'offre administrative devra comprendre :

- Une lettre de motivation dûment signée du responsable du cabinet d'études ;
- La carte de contribuable en cours de validité (photocopie) ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile (original) ;
- Un Certificat de non exclusion à la commande publique délivré par l'ARMP (original).

Offre technique

L'offre technique devra comprendre :

- Le CV des consultants affectés à la mission avec copie des diplômes / attestations ;
- Les références du cabinet en matière de conduite de mission similaire (Liste avec contacts des personnes) ;
- Les attestations de bonne fin d'exécution reçues par le cabinet pour des prestations antérieures ;
- La méthodologie à mettre en œuvre (compréhension de la mission, méthodologie de travail proposée, etc.) ;

Le chronogramme des activités.

8. Critères d'évaluation

Capacité du cabinet ou bureau d'études

Les candidats retenus devront répondre aux conditions particulières ci-dessous :

CRITÈRES	SEUIL MINIMUM
1. Niveau des consultants	- Un (01) documentaliste ou archiviste disposant d'un diplôme de niveau Bac+3 minimum avec cinq (05) ans d'expérience; - Un (01) informaticien disposant d'un diplôme de niveau Bac+3 minimum avec trois (03) ans d'expérience ; - Deux (02) archivistes ou documentalistes disposant d'un diplôme de niveau Bac+2 minimum avec trois (03) ans d'expérience
1. Références techniques	Avoir réalisé au moins deux (02) projets similaires à celui cité en référence, au cours des dix (10) dernières années et d'un montant minimum de vingt millions (20 000 000) FCFA chacun. Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants : ● La copie de l'extrait de chaque Marché comportant le sommaire du marché et la page de signatures du marché en deux exemplaires. Les documents devront être clairs et lisibles, ressortir de l'ouvrage et le lieu d'exécution de l'ouvrage. ● La copie du procès-verbal de réception provisoire et le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'œuvre. ● Une autorisation permettant de saisir le Maître d'œuvre pour la vérification des informations relatives à la réalisation de l'ouvrage.
1. Capacité financière	Moyenne du chiffre d'affaires sur les cinq (05) dernières années supérieure ou égale à vingt millions (20 000 000) FCFA .

En cas de groupement, le chef de file doit satisfaire à l'ensemble des critères A et B et à 50% au minimum du critère C. Les autres membres groupés doivent satisfaire au critère B à 40% et à 30% au minimum aux critères A et C.

Capacité du personnel

Le personnel clé du candidat doit avoir un minimum de qualification et d'expérience. Il doit être choisi parmi les salariés de l'entreprise candidate ou d'une société du groupe auquel il appartient. Il peut être recruté à titre provisoire dans le cadre de la présente mission.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	CRITERE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES	NOTA-TIONS	OBSERVATIONS
1	Présentation du cabinet (activités et liste références des travaux similaires effectués)	10	
1.1	Activités du cabinet en rapport avec la mission/ Liste des références (attestations de bonne fin d'exécution) ou domaine de compétence spécifique du consultant chef de mission	10	
2	Compréhension de la mission	10	
3	Présentation de la méthodologie et du chronogramme	40	
3.1	- Démarche méthodologique	25	
3.2	- Chronogramme	15	
4	Qualification et compétences de l'équipe des consultants pour l'exécution de la mission	40	
4.1	Documentaliste ou Archiviste (Bac+3)	20	
4.1.1	CV + diplôme Documentaliste ou Archiviste	10	
4.1.2	Expérience Documentaliste ou Archiviste	10	
4.2	Archivistes ou Documentalistes (Bac+2)	10	Les deux personnels proposés devront obligatoirement remplir tous les critères pour avoir la note 5
4.2.1	CV + diplôme Archivistes ou Documentalistes	05	
4.2.2	Expérience Documentaliste ou Archiviste	05	
4.3	Informaticien Développeur (Bac+2)	10	
4.3.1	CV + diplôme Informaticien Développeur	05	
4.3.2	Expérience Informaticien Développeur	05	
	TOTAL	100	

NB : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres subséquent.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Guichet Unique de Facilitation de la Délivrance des Actes Administratifs relatifs à l'Utilisation du Sol et à la Construction**, sise au 315, rue Victoria, Bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala.

10. Evaluation et publication des resultats

Les Cabinets d'Etudes retenus à l'issue de cette évaluation, seront consultés dans le cadre des Appels d'Offres subséquent, conformément à l'Article 76, du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

DOUALA le 22 Novembre 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10/DC/CAN2/CIPM/ 2021 DU 15 NOV 2021
POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'INTERSECTION AVEC LA ROUTE DE LA GARE
(COGENI_SABONGARI 2), D'UNE LONGUEUR DE 0,645 KM, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDÉRE 2, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Les travaux à réaliser portent sur la réhabilitation de l'intersection avec la route de la gare (COGENI_Sabongari 2), d'une longueur de 0,645 km, Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif. Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

SERIE RT 00 INSTALLATIONS

SERIE RT 100 NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS

SERIE RT 200 ASSAINISSEMENT - DRAINAGE

SERIE RT 500 PRISE EN COMPTE DES ASPECT SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

3. Allotissement

Sans objet

4. Participation et origine

préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du TERRASSEMENT ET GENIE CIVIL.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définie dans le dossier de Demande de Cotations.

5. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Guichet Performance 2019), Prime de la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2, Convention Financement des MP N°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNEII DU 15 MARS 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 11 (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 699 46 83 53 / 677 64 48 69 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 11 (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

8. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II, Autorité Contractante, à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II (Secrétariat Général).

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10/DC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 nov 2021 Pour les travaux de réhabilitation de l'intersection avec la route de la gare (COGENI Sabongari 2), d'une longueur de 0,645 km. Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2 Département de la Vina, Région de l'Adamaoua

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de cent quatre-vingt (120) jours calendaires.

10. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après la date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres : Le 08 DEC 2021 à 10 Heures

Lieu de réception des plis : Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II

11. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré II, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis Le 08 DEC 2021 à 11 heures 00

Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentant du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :



Pièces n°	Désignation	Note
12.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Paeination des éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
12.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
12.10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
12.11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12.12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
12.13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui	/29

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage, ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 699 46 83 53 / 677 64 48 69 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34. Ngaoundéré

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRI 2ÈME

**COMMUNIQUE N° 17 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION EN
PROCEDURE D'URGENCE N°03/AC/CAN2/CIPM/2021 DU 05/07/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE 02 HANGARS DE FOIN DANS LES LOCALITES DE MARGUELENG ET NGAOUSSAV
DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème, Maître d'ouvrage Communique :

Les **ETS SIDIKI ABOUBAKAR** BP : 142 Ngaoundéré, sont Adjudicataires du marché relatif à la construction de 02 hangars de stockage de foin dans les localités de Margueleng et Ngaoussay dans la Commune de Ngaoundéré II, objet de l'avis de consultation en procédure d'urgence N° 03/AC/CAN2/CIPM/2021 DU 05/07/2021 pour un montant de **7 200 016 (Sept millions deux cent mille seize) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 22 Septembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

**COMMUNIQUE N° 22 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES EN
PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/CAN2/C1PM/2021 DU 13/09/2021 POUR LES TRAVAUX
D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE AUX LOGEMENTS SOCIAUX COMMUNAUX DE NGAOUNDERE II**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Maître d'ouvrage
Communique :

Les **ETS MASSA** BP : 576 Ngaoundéré, sont Adjudicataires du marché relatif aux TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE AUX LOGEMENTS SOCIAUX COMMUNAUX DE NGAOUNDERE II, objet de l'avis d'Appel d'Offres en procédure d'urgence N°10/AONO/CAN2/CIPM/2021 DU 13/09/2021 pour un montant de **11 900 000 (Onze millions neuf cent mille) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéré II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 14 Octobre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 13 /DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 13 /DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE II/PRODEL

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel TTC est de **17.548.485 (dix sept millions cinq cent quarante huit mille quatre cent quatre vingt cinq) FCFA**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. **La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.**

Longue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Commune de NGAOUNDERE II ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL Zone 1 à Garoua, Quartier Poumpoumré à 200 mètres du Stade Municipal à partir du **15/11/2021** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de NGAOUNDERE II (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de NGAOUNDERE II, contre une décharge.

2. L'enveloppe cachetée portera la mention : « *AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° /DC/CAN2/CIPM/2021 DU DU POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE GAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.*

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 08 DEC 2021 à 14 Heures**

Lieu de dépôt **Mairie de NGAOUNDERE II**

5. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse

précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 08 DEC 2021 à 15 Heures**

Lieu d'ouverture des plis **Mairie de NGAOUNDERE II**

2. Les n°LC des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II, dans un procès verbal de la séance d'ouverture des plis.

6. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : Mairie de la Commune de NGAOUNDERE II ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail : archives.zone1@outlook.com.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 072/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 044/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 14 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ETUDE DIAGNOSTIQUE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE TROIS CENT (300) POINTS D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 066/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du _____, déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délai ci-après :

Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
CREACONSULT SARL	46 526 890	5

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projets de lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 18 Novembre 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ FONDS DE PRÉPARATION (PPA) IDA-V3330 PAYS : CAMEROUN
MAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPAT
UNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX
BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL.: (237) 222 21 92 26/ 222 21 92 25,
COURRIEL : PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE USINE BASTOS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux Communique:

Conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de l'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016 révisée en novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Sollicitation des Manifestations d'Intérêt N° 004/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2021 du 19 février 2021 relatif au recrutement d'un Cabinet d'études en vue de la réalisation de l'étude sur la situation des activités économiques des femmes du Sahel, suivant la méthode de « Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (QC) » se présentent de la manière suivante :

CONTRAT N° 005/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/SWEDD/CSPM/CCCM-SPI/2021 PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITION N° 004/DP/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2021 DU 27 MAI 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES DES FEMMES DU SAHEL.

Consultants	Evaluation des manifestations d'intérêt/100	Note technique /100	Montant lu de la Proposition financière (FCFA HT)	Montant évalué de la Proposition financière (FCFA HT)	Observations
DATA BUILDING CORPORATION SARL	89	86	86 801 743	86 801 743	Offre techniquement qualifiée et substantielle soutenable du point de vue de l'enveloppe prévisionnelle
MARK BRIANT CONSULT	78	N/A	N/A	N/A	RAS
AGORA CONSULTING	76	N/A	N/A	N/A	RAS
IDEA CONSULT INTERNATIONAL	75	N/A	N/A	N/A	RAS

Consultant retenu : DATA BUILDING CORPORATION SARL BP : 503 Yaoundé, Tél : (237) 698 17 35 33/677 79 34 62

Durée d'exécution: soixante-dix (70) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage

Lieu d'exécution: Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux et Zones d'intervention du Projet SWEDD

YAOUNDE le 8 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION
N°004/DC/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2021 SUITE À L'AUTORISATION DU GRÉ À GRÉ
N°004341/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5/DIA DU 27 SEPTEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX PROVISOIRES POUR LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE DU
FEICOM POUR LE LITTORAL À DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°033/D/FEICOM/DG du

L'entreprise ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative au Dossier de Consultation sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAÏ D'EXECUTION
L'entreprise Ets YAMOOUSSAMOU, BP : 1019 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 699 47 04 47/670 71 05 11	VINGT-TROIS MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENT CINQUANTE (23 460 750)	UN (01) MOIS

Le Responsable de ladite Entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 22 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 072/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 044/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 14 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ETUDE DIAGNOSTIQUE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE TROIS CENT (300) POINTS D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° 066/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du _____, déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délai ci-après :

Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
CREACONSULT SARL	46 526 890	5

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projets de lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 18 Novembre 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE NYAMBAKA

**DEMANDE DE COTATION N° 04/DC/CNV/CIPM/2021 DU 22 NOV 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NYAMBAKA
DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAEN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT :
BUDGET FEICOM 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nyambaka. Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Nyambaka, une consultation en vue d'une demande de cotation pour la livraison d'un véhicule Pick Up 4x4 double cabine pour le compte de la Mairie de Nyambaka.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **28 000 000 F CFA (Vingt et huit millions) francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés sur le territoire camerounais.

4. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget du FEICOM, Exercice 2021.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Nyambaka, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la recette municipale de Nyambaka

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Nyambaka (Service technique), au plus tard **le 13/12/2021 à 13 heures 00** et devront porter la mention suivante :

*DEMANDE DE COTATION N° 04 /DC/CNV/CIPM/2021 DU 22 -11 -2021 RELATIVE A L'ACQUTSITTON D'UN
VEHICULE PICK I P 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NYAMBAKA
DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.
« EN PROCEDURE D UROENCE ».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation est de soixante (60) jours.

8. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et cinq (06) copies. Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Première partie : Pièces administratives

N.B. : Toutes les pièces devront être datées de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Deuxième partie : Offre financière

L'enveloppe contenant les offres (l'original et les copies) sera fermée et scellée.

N.B. : Les pièces des différentes parties doivent être présentées telles que définies dans le Règlement de la Consultation.

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 13/12/2021 à 14 heures** précises à la Salle des actes de la Mairie de Nyambaka par la Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ,
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2 -PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ou pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Caractéristiques techniques de l'engin proposé non conformes aux prescriptions de la DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

2 -PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après ;

- Présentation de l'offre
- Service après-vente,

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres,

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Nyambaka ou au numéro de Téléphone : 699 00 25 98/ 677 31 12 77.

NYAMBAKA le 22 Novembre 2021

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 066/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 044/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 14 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'ETUDE DIAGNOSTIQUE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE TROIS CENT (300) POINTS D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n° 87/1366 du 24 décembre 1987

portant création de la Communauté

Urbaine de Douala ;

Vu La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019

portant Code Général des Collectivités

Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020

portant Loi de Finances de la

République du Cameroun pour l'Exercice

2021 ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001

Portant organisation et fonctionnement de

L'Agence de Régulation des Marchés

Publics (et ses différents textes

d'application) modifié et complété par le

Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018

Portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet

2018 portant création des Commissions

Internes de passation des Marchés,

Auprès des Communautés Urbaines,

Communes et Communes

D'arrondissement ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05

mars 2020 constatant l'élection de

Monsieur MBASSA NDINE Roger Victor,

Maire de la Ville de Douala à l'issue du

Scrutin municipal du 09 février 2020 dans

dans la Communauté Urbaine de Douala,

Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu La Lettre-Circulaire

n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet

2018 précisant les mesures transitoires à

Observer suite à la signature et à la

Publication du Décret n° 2018/366 du 20

Juin 2018 portant Code des Marchés

Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30
décembre 2020 portant instructions
relatives a l'exécution, au suivi et au
Contrôle de l'exécution du Budget de
L'Etat et des autres Entités Publiques
Pour l'Exercice 2021 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres
n° 044/AONO/CUD/CIPM/2021 du 14
Septembre 2021 relatif à l'étude
Diagnostic et technique en vue de la
Construction de trois cent (300) points
d'eau potable dans la Ville de Douala;

Considérant Le Procès-verbal de la séance de
dépouillement du 05 Octobre 2021 de la
Commission Interne de Passation des
Marchés auprès de la Communauté
Urbaine de Douala ;

Considérant Le Procès-verbal de la séance

d'examen du rapport d'analyse des offres

administratives et techniques

du 20 Octobre 2021 de la Sous

Commission d'analyse des offres;

Considérant Le Procès-verbal de la séance

d'examen du rapport d'analyse des offres

financières du 29 Octobre 2021 de la Sous

Commission d'analyse des offres;

Considérant La Proposition d'attribution

n° 070/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du

28 Octobre 2021 ;

Considérant Le Communiqué de la Publication des

résultats de l'Appel d'Offres susvisé

-

DECIDE:

Article 1^{er} : l'entreprise ci-après est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
CREACONSULT SARL	46 526 890	5

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 18 Novembre 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE WAZA

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 006 /DDC/C.WAZA/CIPM/2021 DU 22/11/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE TABLES BANCS ET D'UN BLOC LATRINES À L'EP DE MICHIDIRE À EPSAOUDE (LOT01) À L'EP DE GOULOUADMA À L'EP DE BILE (LOT02) ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE MATERNELLE À L'EM DE WAZA(LGT3), DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL, REGION DE L'EXTREME NORD.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Madame/Monsieur,
Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de Waza a obtenu un financement et envisage l'exécution des Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classes équipées de tables bancs et d'un bloc latrines à l'EP de MICHIDIRE à EPSAOUDE (lot 01) à l'EP de GOULOUADMA à l'EP de BILE (lot 02) et Construction d'un bloc de maternelle à L'EM DE WAZA (lot 3).
Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdites prestations.

2. Consistance des prestations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par la Commune de Waza.

3. Coût Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

NB : -Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un (01) ou les trois (03) lots à la fois.
Toutes fois un dossier distinct doit être présenté pour chacun des lots sollicités sous peine de rejet.
-Une entreprise justifiant des capacités techniques et financières satisfaisantes ne peut être attributaire que d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIMENT TOUS SECTEUR

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de COTATION.

6. Financement

Financement: PNDP III (IDA 18) PTBA 2021 (A20nAI et A20UL1)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de COTATION incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Waza (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de COTATION peut être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de la Commune de Waza à partir du _22/11/2021_ pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres: **Le 14/12/2021, à 10 heures**

10. Délai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires): Cent vingt (120) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Waza Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de Waza sis à Waza
4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 006 /DDC/C.Waza/CIPM/2021 du 22/11/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE TABLES BANCS ET D'UN BLOC LATRINES À L'EP DE MICHIDIRE À EPSAOUDE (LOT01) À L'EP DE GOULOUADMA À L'EP DE BILE (LOT02) ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE MATERNELLE À L'EM DE WAZA(LGt3), DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Waza en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux dates, heures, et adresses précisées dans la lettre de demande de cotation.

14. Critères d'évaluation

NB : Seules les offres ayant totalisées 17 ou sur 24 seront admissibles pour la suite de la procédure.

IJ. CRITERES ELIMINATOIRES

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Us'agit notamment ;
Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)

- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui)
- Pièces falsifiées et fausse déclaration
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire,

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins dans le tableau récapitulatif des COTATION, est vérifié satisfaisant aux conditions minimales de qualifications imposées, la Commission Interne de Passation des Marchés le proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante.

Si l'offre du soumissionnaire moins dans le tableau récapitulatif ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classée seconde dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des COTATION. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

15. Attribution

Le Maire de la Commune Waza Autorité contractante, invitera, après obtention de la non-objection du PNDP sur la procédure de sélection, le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra :

- Photocopie légalisée du Registre du commerce
- Attestation d'immatriculation fiscale
- Attestation de non-redevance fiscale
- Attestation de la CNPS
- Attestation de non-faillite
- Certificat de non-exclusion par ARMP
- « Attestation de domiciliation bancaire

Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt Dix) jours calendaires

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute doléance ou plainte, veuillez composer le n° vert du pndp 8567 (APPELS GRATUITS)

MAROUA le 22 Novembre 2021

Le MAIRE

IBRAHIM MOHAMED

TRADEX S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021,
RELATIF A LA FABRICATION ET AU MONTAGE DES AUVENTS MÉTALLIQUES DANS LES NOUVELLES
STATIONS-SERVICE TRADEX**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société TRADEX lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de fabrication et de montage des auvents métalliques de certaines stations-service.

2. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de trois (03) lots :

- **LOT N°1 : Fabrication & montage d'un auvent métallique sur le site de NGAOUNDERE;**
- **LOT N°2 : Fabrication & montage d'un auvent métallique sur le site de YAOUNDE;**
- **LOT N°3 : Fabrication & montage d'un auvent métallique sur le site de KRIBI.**

Ces prestations comprennent la réalisation des travaux suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- La fabrication en atelier ;
- Les traitements anticorrosion ;
- Le montage sur le site ;
- L'étanchéité ;
- La peinture.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisées dans le domaine de la Construction des charpentes Métalliques, et jouissant d'une expérience avérée dans ce domaine.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la société TRADEX de l'exercice 2021.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sise au 1077, Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) F CFA** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP »**, ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.
Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **lundi 20 décembre 2021 à 14 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021, RELATIF A LA FABRICATION ET AU MONTAGE DES AUVENTS MÉTALLIQUES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX
CONFIDENTIEL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par la société TRADEX pour la réalisation des prestations du présent Appel d'Offres est de **soixante (60) jours pour chaque lot**.

En cas d'adjudication des 3 lots au même Soumissionnaire, le délai de 60 jours reste inchangé. Les travaux devant être menés simultanément.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **(Francs CFA) de sept cent mille (700.000 FCFA) par lot**.

Le délai de validité de cette caution est de **cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le lundi 20 décembre 2021** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 15 heures**, heure locale ;

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A (CIPM-TRADEX) sur la base des critères suivants :

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM – TRADEX ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
4. Fausse déclaration ;
5. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
6. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
7. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ; et
8. Non-respect par l'offre technique, d'au moins dix (10) des treize (13) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

1. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**deux sous-critères**) ;
2. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (**un sous-critère**) ;
3. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (**quatre sous-critères**) ;
4. Méthodologie & Planning (**deux sous-critères**) ; et
5. Matériel et équipements (**quatre sous-critères**).

13. Attribution

Le marché de chacun des lots objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (**courriel : cma@tradexsa.com**)

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 19 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 010/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2021 DU
17 NOVEMBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT DE CINQ POINTS FOCaux ET DE VINGT-SEPT
OPERATEURS DE TERRAIN DANS LE CADRE DU CYCLE G3 DES TRANSFERTS MONETAIRES
ORDINAIRES ET DE LA PHASE G2 DES TRANSFERTS MONETAIRES D'URGENCE DU PROJET FILETS
SOCIAUXFINANCEMENT : APPUI BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun met en œuvre le Projet Filets Sociaux depuis 2013 avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale et de l'Agence Française de Développement à travers quatre types de programmes à savoir : (i) un programme de transferts monétaires ordinaires (TMO) directs doté de mesures d'accompagnement visant à l'augmentation de la productivité des ménages, (ii) un programme de transferts monétaires d'urgence (TMU), (iii) un programme de transferts monétaires en échange de travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) et (iv) un programme de transferts monétaires d'urgence pour la riposte contre le COVID-19 (TMU-COVID-19).

Le Gouvernement a d'abord expérimenté un programme de transferts monétaires ordinaires sur financement propre sur un échantillon de 2.000 ménages dans les communes de Soulédé-Roua dans la région de l'Extrême-nord et de Ndop dans la région du Nord-ouest de novembre 2013 à janvier 2016.

Après cette phase d'expérimentation qui a eu de bons résultats, le Gouvernement a poursuivi, de 2015 à 2019, la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux avec l'appui financier de la Banque mondiale au profit de 82.000 ménages bénéficiaires dans les régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord-ouest et dans les villes de Yaoundé et de Douala.

Pour assurer la pérennisation des activités du Projet Filets Sociaux, le Gouvernement est en train d'étendre les programmes filets sociaux sur l'ensemble du territoire national dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30).

Dans cette perspective, le Gouvernement met des ressources budgétaires conséquentes de manière progressive depuis 2019 pour la poursuite des activités du Projet Filets Sociaux.

Les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest bénéficient chacune des 4 quatre programmes dont deux (les TMU et les TMU-COVID-19) se mettent actuellement en œuvre dans certaines communes de ces deux régions uniquement pour des raisons de sécurité (troubles sociopolitiques).

Afin de mettre en œuvre le Projet dans l'ensemble des communes de ces régions, le Projet vient d'organiser un atelier avec l'ensemble des forces vives de chacune de ces régions pour discuter des stratégies de mise en œuvre des activités dans l'ensemble des communes bénéficiaires de chaque région dans un contexte d'insécurité.

Chaque atelier a permis de : (i) classer l'ensemble des communes bénéficiaires selon le niveau de sécurité, (ii) déterminer les conditions dans lesquelles les différents acteurs intervenant dans la mise en œuvre du Projet dans ces régions vont travailler et (iii) classer les villages bénéficiaires de chaque commune du plus pauvre au moins pauvre pour permettre le choix des villages bénéficiaires du Projet

A l'issue des travaux de l'atelier dans chaque région, les participants ont : (i) fortement apprécié le Projet et ont indiqué qu'il pourra apporter un apaisement dans la situation sécuritaire actuelle tel que le souhaitent tous les jours, les populations de ces régions, (ii) demandé que le Projet démarre ses activités dans les meilleurs délais possibles, dans l'ensemble des communes bénéficiaires de ces deux régions, quel que soit le niveau de sécurité et (iii) souhaité que le Gouvernement étende le Projet dans l'ensemble des communes de ces deux régions compte tenu du fait que toutes les communes dans ces deux régions sont actuellement fragilisées par la situation sécuritaire que vivent leurs populations.

Sur la base des résultats des travaux de ces ateliers, l'UGP est prête à lancer les activités du Projet dans l'ensemble des communes bénéficiaires de ces deux régions, quel que soit le niveau de sécurité.

Pour assurer une mise en œuvre efficiente des activités du Projet sur le terrain, le Gouvernement a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds, pour effectuer les paiements au titre des contrats relatifs aux services de cinq (05) Points Focaux et vingt-sept (27) opérateurs de terrain dans le cadre du cycle G3 des Transferts Monétaires Ordinaires (TMO) et la phase G2 des Transferts Monétaires d'Urgence (TMU) du Projet Filets Sociaux.

2. Consistance des prestations

POSTES, ZONES D'INTERVENTION, MISSIONS ET PROFILS DE L'OPERATEUR DE TERRAIN 1 POINT FOCAL



1-1 Zone d'intervention

Chaque Point focal travaillera dans un département bénéficiaire et sa zone d'intervention est constituée de l'ensemble des communes bénéficiaires du département. Les Points focaux sont repartis de la manière suivante :

Tableau 1 : Répartition des Points focaux du Cycle G3 des transferts monétaires ordinaires sur financement du Gouvernement dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest

Régions	Départements	Communes bénéficiaires	ménages	Opérateurs de terrain
Nord-Ouest	Donga-Mantung	1- Misage	1.000	1
		2- Ako	1.000	
		3- Mwa	1.000	
	Menchum	4- Zhoa	1.000	1
		5- Furu-Awa	1.000	
	Ngo-ketunjia	6- Babessi	1.000	1
		7- Ndop	1.000	
	TOTAL		7.000	3
Sud-ouest	Koupe et Manengouba	1- Nguti	1 000	1
		2- Tombel	1 000	
	Lebialem	3- Wabane	1 000	1
		4- Alou	1 000	
	TOTAL		4 000	2
ENSEMBLE			11 000	5

1 -2 Fonctions et attributions

Sous l'autorité du Responsable régional, le Point Focal est chargé de la supervision de l'exécution du projet dans sa zone de compétence, en liaison avec les communautés et les structures locales mises en place pour le Projet. A ce titre, il organise et supervise les activités de mise en place et de mise en œuvre du projet dans les communes bénéficiaires de sa zone de compétence et adresse un rapport mensuel et trimestriel à l'UGP ou au Responsable régional. A ce titre, il est chargé notamment de :

- la supervision des activités de l'ensemble des opérateurs de terrain dans sa zone de compétence ;
- la supervision des activités de ciblage et d'enregistrement des bénéficiaires ;
- l'organisation et la supervision des paiements des bénéficiaires ;
- la supervision des activités d'accompagnement ;
- la gestion et la remontée des plaintes ;
- la supervision des travaux d'utilité publique ;
- la supervision des remplacements des ménages bénéficiaires ;
- l'appui à la réalisation des activités de suivi-évaluation ;
- l'appui à la réalisation de toute autre activité relative au Projet.

1 -3 Profil Recherché

Les candidats au poste de Point Focal devront justifier des qualifications et expériences suivantes :

- être titulaire d'un diplôme équivalent à Bac + 3 en sciences sociales, économie, agronomie, statistique ;
- justifier d'une expérience d'au moins trois (3) ans dans la sensibilisation, la mobilisation sociale et l'animation des groupements ;
- justifier d'une grande capacité à séjourner dans les villages ;

- justifier d'une grande capacité et d'une volonté de travailler sur le terrain de manière continue et dans des conditions difficiles ;
- avoir d'excellentes connaissances des logiciels courants (Word, Excel, power point, email...) ;
- avoir une très bonne maîtrise orale et écrite du français ou de l'anglais ;
- avoir une très bonne maîtrise d'une des langues majoritairement parlées dans le département dans lequel il compte se faire recruter ;
- avoir une bonne maîtrise (géographique et socioéconomique) du département dans lequel il compte se faire recruter ;
- disposer d'excellentes compétences organisationnelles, y compris des capacités de faciliter la communication entre des équipes opérationnelles et techniques ;
- disposer des capacités de travailler indépendamment et sous pression ;
- avoir un permis B (**est un atout**) ;
- maîtriser la conduite de la moto sur terrain difficile (**est également un atout**).

2 OPERATEURS DE TERRAIN

2 -1 Zones d'intervention

Chaque Opérateur de terrain travaillera dans une commune bénéficiaire et sa zone d'intervention est constituée de l'ensemble des villages bénéficiaires de la commune.

Pour le Cycle G3 des transferts monétaires ordinaires et la Phase G2 des transferts monétaires d'urgence sur financement du Gouvernement dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, les communes retenues sont les suivantes et les Opérateurs de terrain sont repartis de la manière suivante :

Tableau 2 : Répartition des Opérateurs de terrain du Cycle G3 des transferts monétaires ordinaires sur financement du Gouvernement dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest

Régions	Départements	Communes bénéficiaires	ménages	Opérateurs de terrain
Nord-ouest	Boyo	8- Fonfuka	1.000	1
	Bui	9- Nkor	1.000	1
	Donga-Mantung	10- Misage	1.000	1
		11- Ako	1.000	1
		12- Mwa	1.000	1
	Menchum	13- Zhoa	1.000	1
		14- Furu-Awa	1.000	1
	Momo	15- Widikum Boffe	1.000	1
	Ngo-ketunjia	16- Babessi	1.000	1
		17- Ndop	1.000	1
	TOTAL		10.000	10
Sud-ouest	Koupe et Manengouba	5- Nguti	1 000	1
		6- Tombel	1 000	1
	Lebialem	7- Wabane	1 000	1
		8- Alou	1 000	1
	Manyu	9- Tinto	1 000	1
	Mémé	10- Mbongué	1 000	1
	Ndian	11- Ekondo-titi	1 000	1
	TOTAL		7 000	7
ENSEMBLE			17 000	17

Tableau 3 : Répartition des Opérateurs de terrain de la Phase G2 des transferts monétaires d'urgence sur financement du Gouvernement dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest

Régions	Départements	Communes bénéficiaires	Ménages	Opérateurs de terrain
Nord-ouest	Bui	Kumbo	1.000	1
	Donga-Mantung	Nkambé	1.000	1
	Momo	Mbengwi	1.000	1
		Andek	1.000	1
	TOTAL		4.000	4
Sud-ouest	Koupe et Manengouba	Bangem	1 500	2
	Lebialem	Menji	1 000	1
	Mémé	Kumba 1	500	1
		Kumba 2	500	1
		Kumba 3	500	1
	TOTAL		4.000	6
ENSEMBLE			8.000	10

2 -2- Fonctions et attributions

Sous l'autorité du Point focal ou du Responsable régional^[1], l'Opérateur de terrain est chargé de la supervision et de l'exécution du projet dans sa commune de compétence, en assurant le relais entre l'UGP et les structures locales mises en place pour le Projet. A ce titre, il suit les activités de mise en place et de mise en œuvre du projet dans sa commune d'intervention et adresse un rapport mensuel au Point focal ou au Responsable régional.

En matière de coordination :

- il est chargé de la coordination des activités de l'ensemble des Relais communautaires de sa commune de compétence ;

Au niveau du ciblage et de l'enregistrement des bénéficiaires, il :

- prend part aux rencontres avec les acteurs clés au niveau local pour la mise en place des instances participatives nécessaires au déroulement du Projet (GTC, GLC, GLCC) ;
- prend part aux activités de ciblage des villages et des ménages bénéficiaires ;
- prend part aux activités d'enregistrement des ménages bénéficiaires de chaque village concerné ;

En ce qui concerne les paiements, il :

- assure l'information des bénéficiaires de chaque village bénéficiaire dont il a la charge avant chaque paiement ;
- assiste au paiement des bénéficiaires retenus dans chaque village et signe le procès-verbal de paiement au nom de l'UGP ;

Pour ce qui est de l'accompagnement, il :

- organise mensuellement les activités de sensibilisation relatives au changement de comportement dans le domaine du développement humain ;
- anime des jeux avec les ménages bénéficiaires (qui présentent l'utilisation de l'argent reçu du Projet) pour primer ceux qui respectent les objectifs du Projet (Sanctions positives) ;
- organise les visites à domicile dans les ménages qui n'arrivent pas à respecter les objectifs du Projet, éventuellement en collaboration avec les Relais communautaires ;
- assiste aux autres activités d'accompagnement, notamment la formation et la sensibilisation réalisées par des consultants ou autres spécialistes ;

S'agissant de la gestion des plaintes, il :

- centralise les différentes plaintes provenant du GTC, des GLC, des GLCC, des bénéficiaires et de tout autre acteur de la société ;
- propose des solutions aux éventuels problèmes ou conflits qu'il peut résoudre à son niveau, en collaboration avec les communautés et les structures locales mises en place pour le Projet ;
- transmet les plaintes reçues et solutions proposées au Responsable régional ou au Point focal.

S'agissant des travaux d'utilité publique (TUP), il :

- organise le choix des TUP à réaliser par les bénéficiaires ;
- supervise la réalisation des TUP et rend compte au Point focal.

S'agissant du remplacement des bénéficiaires, il :

- collecte les informations sur les ménages de remplacement et les transfère au Point focal ;
- distribue les cartes de Projet aux ménages nouvellement enregistrés.

Par ailleurs, l'Opérateur de terrain facilite et si possible, participe aux activités menées par tout consultant dans sa commune de compétence.

2-3 Profil recherché

Les candidats au poste d'Opérateur de terrain devront justifier des qualifications et expériences suivantes :

- être titulaire d'un diplôme équivalent au moins au Baccalauréat ou avoir travaillé comme Opérateur de terrain au financement initial avec satisfaction de l'UGP ;
- justifier d'une expérience d'au moins trois (3) ans dans la sensibilisation, la mobilisation sociale et l'animation des groupements ;
- justifier d'une grande capacité à séjourner dans les villages ;
- justifier d'une grande capacité et d'une volonté de travailler sur le terrain de manière continue et dans des conditions difficiles ;
- avoir d'excellentes connaissances des logiciels courants (Word, Excel, power point, email...) ;
- avoir une très bonne maîtrise orale et écrite du français ;
- avoir une très bonne maîtrise d'une des langues majoritairement parlées dans la commune dans laquelle il compte se faire recruter ;
- avoir une bonne maîtrise (géographique et socioéconomique) de la commune dans laquelle il compte se faire recruter ;
- disposer d'excellentes compétences organisationnelles, y compris des capacités de faciliter la communication entre des équipes opérationnelles et techniques ;
- disposer des capacités de travailler indépendamment et sous pression ;
- avoir un permis B (**est un atout**) ;
- maîtriser la conduite de la moto sur terrain difficile (**est également un atout**).

3. Participation et origine

Chaque consultant devra préciser la zone d'intervention pour laquelle il postule. Si un consultant postule pour plusieurs zones d'intervention, il devra déposer une manifestation d'intérêt pour chacune d'entre elles ; le projet se réserve le droit de choisir le département (pour le point focal) ou la commune (pour l'opérateur de terrain) dans laquelle il affectera un consultant qualifié pour plusieurs départements (pour le point focal) ou communes (pour l'opérateur de terrain) pour lesquelles il a postulé.

4. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt seront déposés au plus tard **le mardi 30 novembre 2021 à 12 heures** précises avec la mention :

« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 010/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT DE CINQ POINTS FOCALUX ET DE VINGT-SEPT OPERATEURS DE TERRAIN DANS LE CADRE DU CYCLE G3 DES TRANSFERTS MONETAIRES ORDINAIRES ET DE LA PHASE G2 DES TRANSFERTS MONETAIRES D'URGENCE DU PROJET FILETS SOCIAUX

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE»

5. Composition du dossier

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, des copies certifiées, des diplômes et photocopies des attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en 3 exemplaires (un original et 2 copies) à l'adresse ci-dessus citée.

6. Renseignements Complémentaires

LIEU D'AFFECTATION

Le Point Focal va travailler dans toutes les communes retenues dans sa zone de compétence. Il résidera soit dans le chef-lieu du département, soit dans le chef-lieu de l'une des communes de sa zone de compétence.

L'Opérateur de terrain va travailler dans tous les villages de la commune de sa compétence. Il résidera dans le chef-lieu ou dans tout autre village de sa commune de compétence.

DUREE DU CONTRAT

Le contrat sera conclu pour une durée de deux ans renouvelables pour les Points focaux et Opérateurs de terrain des TMO et de un an pour Opérateurs de terrain des TMU, prenant en compte une période probatoire de 3 mois.

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis **entre 8h et 16 heures à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux à Yaoundé, quartier Bastos, derrière Usine Bastos. BP 5838 Yaoundé (Cameroun); Tel: (237) 222 219 225 / 222 219 226; Email projet.filets sociaux@gmail.com.**

Seuls les candidats retenus sur la liste restreinte seront contactés pour la suite de la procédure.

NB : A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

7. Evaluation et publication des resultats

Le consultant sera sélectionné selon la procédure nationale en application des dispositions du Code des Marchés Publics en vigueur au Cameroun.

YAOUNDE le 17 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 18/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN DE TROIS
(03) ABREUVOIRS A DEUX (02) CELLULES DANS LES LOCALITES DE BISKEWAL, MADEM, NGAOUHORA
1 ET YOUKOU, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE II FINANCEMENT :
PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDERE II**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel est de TTC **119.250.000 (cent dix neuf millions deux cent cinquante mille) Fcfa**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Ngaoundéré II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Ngaoundéré II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la commune de Ngaoundéré II, au Secrétariat Particulier du Maire, à partir du **15/11/2021** pendant les jours ouvrables, entre **07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Ngaoundéré II (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de Ngaoundéré II.
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 18/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN DE TROIS (03) ABREUVOIRS A DEUX (02) CELLULES DANS LES LOCALITES DE BISKEWAL, MADEM, NGAOUHORA 1 ET YOUKOU, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE II
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 08 DEC 2021 , à 14 heures**

Lieu de dépôt **Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Ngaoundéré II**

5. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en Jours calendaires) est de **Cent vingt (120) jours**

6. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas Recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

7. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Ngaoundéré II en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 08 DEC 2021 ,a 15 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des actes de la commune de Ngaoundéré II**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundéré II, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/CFC/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AGENCE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN DE YAOUNDE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la maîtrise d'œuvre des travaux ci-dessous énumérés visant la réhabilitation de l'agence du Crédit Foncier du Cameroun de Yaoundé. Les travaux devant faire l'objet de contrôle et suivi concernent :

- Travaux préparatoires, études complémentaires, installation de chantier
- Travaux de terrassement, dépose et démolition ;
- Travaux de gros œuvre ;
- Travaux de peinture ;
- Travaux d'étanchéité ;
- Travaux d'électricité courants forts et courants faibles ;
- Travaux de plomberie ;
- Travaux de protection incendie ;
- Travaux de menuiserie bois ;
- Les travaux de faux plafond.

2. Consistance des prestations

La prestation de maîtrise d'œuvre objet du présent appel d'offres porte sur l'ordonnancement, le pilotage et le contrôle des travaux de construction. Elle est constituée de trois missions suivantes :

- **Mission 1 (EXE)** : Examen de la conformité au projet et Visa sur les plans d'exécution des entreprises (EXE) ;
- **Mission 2 (DET/OPC)** : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- **Mission 3 (AOR)** : Assistance aux opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de cette prestation est de vingt-neuf millions (29 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations d'objet du présent appel d'offres sont organisées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Cabinets ou groupement de Cabinets spécialisés dans le domaine, de droit camerounais et installées au Cameroun à l'exclusion de celles :

- Se trouvant sous le coup de la suspension suite à la réalisation d'un marché,
- Qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas administrées selon les règles de droit commercial.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offre National Ouvert sont financés par le budget d'investissement du Crédit Foncier du Cameroun, Exercice 2021, ligne budgétaire « Frais et Valeurs Incorporelles Immobilisés ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Service du Courrier, Bureau du Chef de service sis au 8ème étage, porte 814 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél. : 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu dès publication du présent avis au Service du Courrier, Bureau du Chef de service sis au 8ème étage, porte 814 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) francs CFA payable au compte CAS- ARMP n°33598800001-89 ouvert à cet effet auprès des agences de la banque BICEC. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six copies marqués comme tels, devra parvenir au Service du Courrier, Bureau du Chef de service sis au 8ème étage, porte 814 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le 21 décembre à 12 heures et devra porter la mention

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12 /AONO/CFC/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AGENCE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN DE YAOUNDE
« A ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de neuf (09) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumission doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cinq cent quatre-vingt mille (580 000) F CFA établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Elle sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, le même jour que la date limite de dépôt, à 13 heures précises, par la Commission Interne de Passation Des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun siégeant dans la salle de réunion du 5ème étage de l'immeuble siège du CFC, porte 502.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation**1. CRITERES DE QUALIFICATION****1.1. Critères Eliminatoires:**

- a) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- b) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- c) Absence ou non-conformité d'au moins une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ;
- d) Présence d'informations financières dans l'offre technique ou l'offre administrative ;
- e) Défaut de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Absence de la décomposition des prix (sous-détail des prix) ;
- g) Offre financière incomplète ;
- h) Chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) dernières années dans les maîtrises d'œuvre des travaux de bâtiment inférieur à 50 000 000 FCFA ;
- i) Absence d'une attestation de surface financière d'une valeur de dix millions (10 000 000) FCFA, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;
- j) Note technique obtenue inférieure à 75/100 ;
- k) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.

1.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels ci-dessous:

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur **56 points** ;
- b) L'expérience du soumissionnaire sur **31 points** ;
- c) les moyens techniques et matériels sur **13 points**.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire pour lequel le dossier administratif sera complet et à jour, l'offre technique jugée conforme et dont l'offre financière sera jugée la mieux-disante sur le plan technico-financier, c'est à dire qui aura obtenu la note globale la plus élevée.

Note Globale $Ng0.80 Nt + 0,20Nf$

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des informations complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la Direction de Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, sis au 2^{ème} étage, porte 219 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun.

YAOUNDE le 22 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

VILLE DE YAOUNDE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 18 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICES 2021 ET SUIVANT, LIGNE 222 100 (MATÉRIEL DE TRANSPORT)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour améliorer la mobilité de ses services, le Maire de la Ville de Yaoundé lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture de dix (10) véhicules Pick-Up 4X4 double cabine à la Communauté urbaine de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la fourniture de dix (10) véhicules Pick-up 4X4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de trois cent quarante millions (340 000 000) FCFA.

4. Allotissement

La fourniture est constituée en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

6. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres sera financée par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercice 2021 et suivant, la ligne 222 100 (matériel de transport).

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de ville de Yaoundé, porte 223 et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.marchespublics.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA, payable au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 Mo pour l'Offre Administrative ;

15 Mo pour l'Offre Technique ;

5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, porte 223 au plus tard **le 04 Janvier 2022** à 13 heures et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/AONO/CUY/CIPM/2021

DU 18 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **04/01/2022** à 13 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois millions (3 000 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances à l'ouverture des offres ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **04/01/2022** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, dans la Salle des actes de l'Hôtel de Ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation**16.1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont :

absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
absence des prospectus en couleur et fiches techniques du constructeur détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
absence de l'autorisation du fabricant délivrée au concessionnaire automobile ou de l'agrément délivré par le concessionnaire agréé ou du certificat d'origine ;
absence de certificats de conformité (homologation) des véhicules proposés ou Procès-verbal de validation de prototype délivré par le MINT ;
n'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2020-2019-2018-2017-2016) les références correspondantes à la livraison de matériels roulants similaires (véhicules particulier ou pick up) d'un montant cumulé d'au moins cent millions (100 000 000) francs CFA TTC ;
capacité financière : Capacité d'autofinancement du soumissionnaire au moins égales à cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA ;
non satisfaction d'au moins trois (03) critères sur l'ensemble des quatre (04) critères essentiels ;
absence de la déclaration sur honneur de n'avoir pas abandonné de son fait un marché au cours des trois (03) dernières années ;
non-respect des caractéristiques techniques majeures des véhicules ci-après :
type de véhicule : pick-up double cabine 4x4 ;
type de moteur : Diesel ;
cylindrée : 2393 ? CC ? 2986 ;
puissance administrative : compris entre 9 et 10 Chevaux ;
empattement : 3085 ? mm ? 3105 ;
garde au sol : 286 ? mm ? 310.

2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre sur :

- la conformité à 80% des spécifications techniques du matériel proposé, soit 17/21 sous critères validés;
- le service après-vente;
- le délai de livraison inférieur ou égale à trois (03) mois;
- la période de garantie.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 18 Novembre 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE NGAOUNDÉ 2ÈME

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET D'UN PARKING DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE LL/PRODEL

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC est de **119.905.342 (cent dix neuf millions neuf cent cinq mille trois cent quarante deux) FCFA**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée Intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Commune de NGAOUNDERE II ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL Zone 1 à Garoua, Quartier Poumpoumri à 200 mètres du Stade Municipal à partir du **15/11/2021**, pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de NGAOUNDERE II (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de NGAOUNDERE II, contre une décharge.

2. L'enveloppe cachetée portera la mention : « *AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° /DC/CAN2/CIPM /2021 DU POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET D'UN PARKING DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.*

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 08 DEC 2021 à 14 Heures**

lieu d'ouverture des plis **Mairie de NGAOUNDERE II**

5. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **CENT VINT (120) JOURS**

6. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse

Date et heure d'ouverture des plis Heures **Le 08 DEC 2021 à 15 Heures**

lieu d'ouverture des plis **Mairie de NGAOUNDERE II**

2. Les n°LC des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : Mairie de la Commune de NGAOUNDERE II ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail ; archives.zone1@outlook.com.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
11/AONO/ST/CANII/CIPM/VINA/2021 DU 15 NOV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 126
BOUTIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE II.**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2021, le Maire de la Commune de Ngaoundere 2e, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE 2e, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction de 126 boutiques dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent:

LOT 000 INSTALLATION DU CHANTIER TERRASSEMENT ET EVACUATION DES REPUS DE TERRE

LOT 100 TERRASSEMENT

LOT 200 FONDATION

LOT 300 ELEVATION

LOT 400 CHARPENTE ET COUVERTURE

LOT 500 CARRELAGE

LOT 600 MENUISERIE ALUMINIUM

LOT 700 ELECTRICITE

LOT 800 PEINTURE

LOT 900 VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **479 090 346**)Quatre cent soixante-dix-neuf millions quatre-vingt-dix mille trois cent quarante six) FCFA

4. Allotissement

travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 2e, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **100 000 (cent mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Ngaoundéré 2e.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 2e, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 08 DEC 2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 11/A0N0/ ST /CANII/CIPM/VINA/2021 du 15 NOV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 126 BOUTIQUES DANS LA COAMUNE D'ARRONSISSEMENT DE NGAOUNDERE II.A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de dix (10) MOIS.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **9.582.000 (Neuf millions cinq cent quatre-vingt-deux mille) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08 DEC 2021 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoundere 2e dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après épuisement du délai accordé par la commission),
2. Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix
3. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Bilan financier des deux (02) dernières années ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
4. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite, bétonnière et Autres matériels) ;
5. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
7. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Le nombre maximum de lots est sans objet.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les boutiques seront construites sur les sites ci-dessous avec le nombre de boutique sur chaque site :

- Construction de 42 boutiques aux emprises du stade Ndoumbé Oumar,
- Construction de 36 boutiques au carrefour 12 poteaux,
- Construction de 48 boutiques aux emprises de la gare voyageur

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoundéré 2e, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Ngaoundéré 2e.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 2e, Service Technique ou au FEICOM de l'Adamaoua.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 17/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRES EQUIPES CHACUN
D'UN BLOC LATRINE VIP A MAYO DANEYEL ET MBAOURE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE NGAOUNDERE IIFINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDERE II**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel est de TTC **38.875.500 (trente huit millions huit cent soixante quinze mille cinq cent) FCFA.**

2. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de Ngaoundéré II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Ngaoundéré II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter iesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Commune de Ngaoundéré II, au Secrétariat Particulier du Maire, à partir du **15/11/2021** pendant les jours ouvrables, entre **07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Ngaoundéré II (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de Ngaoundéré II.

NB : Le soumissionnaire doit préciser la nature du lot choisi

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 17/DC/CANII/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE DEUX PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRES EQUIPES CHACUN D'UN BLOC
LATRINE VIP A MAYO DANEYEL ET MBAOURE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE II*

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 08 DEC 2021, à 14 heures**

Lieu de dépôt **Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Ngaoundéré II**

6. Délai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **Cent-vingt (120) Jours**

7. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

8. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundéré II en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 08 DEC 2021 , à 15 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des actes de la commune de Ngaoundéré II**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundéré II, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/ASMI/CAMWATER/CIPM/2021 DU 22/11/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRES ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT À LA CAMWATERFINANCEMENT : FONDS PROPRES PROPRES CAMWATER-EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

La Cameroon Water utilities Corporation lance un appel à manifestation d'intérêt pour la pré qualification de consultants qui seront appelés à Soumissionner en appel d'offres national restreint, la réalisation des missions de commissaire aux comptes titulaire et commissaire aux comptes suppléant.

2. Consistance des prestations

Conformément aux dispositions de l'acte uniforme OHADA, le cabinet retenu aura pour mission principale :

- *l'évaluation du dispositif de contrôle interne ;*
- *la revue des comptes intermédiaires ;*
- *la revue des comptes annuels ;*
- *l'assistance aux inventaires physiques de la CAMWATER :*
 - **Inventaire physique annuel des biens propre ;**
 - **Inventaire physique annuel des stocks.**
- *Les vérifications prévues par les statuts et ou les textes organiques de la CAMWATER ;*
- *la participation aux Assemblées Générales qui approuvent les comptes, aux Conseils d'Administration qui les arrêtent.*

Plus précisément, les présents Termes De Référence visent à définir les bases du recrutement d'un expert-comptable indépendant ou une société d'expertise comptable à même de procéder à l'audit financier et comptable de la CAMWATER. Il s'agira alors de procéder à un contrôle adapté aux normes internationales d'audit puis de veiller au respect des principes comptables et fiscaux admis dans l'espace OHADA, la Zone CEMAC et le Cameroun.

Pour ce faire, l'adjudicataire sera tenu d'assurer la mission de commissariat aux comptes avec les droits et obligations qui lui sont dus, et cela exige une parfaite collaboration entre la Direction Générale de la CAMWATER.

3. Participation et origine

Le Directeur Général de la CAMWATER invite les consultants intéressés par les services décrits ci-dessus à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues.

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux Cabinets ou Consultants spécialisés installés en République du Cameroun, régulièrement immatriculés, en règle envers leurs obligations administratives et fiscales, justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné. A cet effet, les Cabinets d'Etudes ou Consultants intéressés devront fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans des prestations similaires, ainsi que les documents attestant de leur expérience acquise dans ce domaine.

4. Financement

Le financement de l'étude est assuré sur fonds propres de la CAMWATER, budget d'investissement de la CAMWATER Exercice 2022

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne par courrier au plus tard **01/12/2021 à 12 heures précises**, sous pli fermé, et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N° 00001 /ASMI/CAMWATER/CIPM/2021
DU 22/11/2021**

**Pour le recrutement d'un commissaire aux comptes titulaires et d'un commissaire aux comptes suppléant à la
CAMWATER**

L'adresse de contact et de dépôt des manifestations d'intérêt est : BP : 524 DOUALA-BONANJO – CAMEROUN
Téléphone: (237) 33 42 89 81 / 95 36 91 14 Fax : (237) 33 42 89 81

6. Composition du dossier

Le consultant doit être un d'Expert-Comptable indépendant ou une société d'expertise comptable faisant profession habituelle de révision des comptes, agréé par la Communauté Economique et Monétaire de L'Afrique Centrale (CEMAC) régulièrement inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables (ONECCA), appartenant à un réseau international (dix plus grand cabinets d'audit du monde) , ayant une expérience confirmée de douze ans (12) au moins en audit financier des institutions similaires et acceptable par les instances de La CAMWATER.

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins :

- *Un Expert-comptable Diplômé justifiant d'au moins douze (12) ans d'expérience d'audit financier, appartenant à un réseau international classé dans les dix plus grands cabinets d'audit du monde, agréé CEMAC et inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun ;*
- *Un Chef de mission Inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun et ayant une expérience professionnelle générale (au moins 5 ans de conduite des missions similaires en qualité de Chef de mission ;*
- *Un personnel qualifié (niveau bac+5) cumulant dix (10 ans) d'expérience professionnelle en cabinet d'expertise comptable.*

La Présence dans l'équipe d'un spécialiste en passation des marches serait un atout.

Le prestataire fournira tous les arguments nécessaires pour prouver qu'il est suffisamment outillé pour accomplir ses missions dans délais impartis. Il indiquera au besoin l'expérience pertinente acquise dans le cadre de la réalisation de missions similaires.

7. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- fausse déclaration
- inexistence légale

6-2) Grille d'évaluation

L'évaluation des candidats portera sur les critères ci-après :

N°	Profil	Note	Observations
1	Le Cabinet d'Expertise Comptable		NB : Le soumissionnaire doit obligatoirement réaliser un score de 70% au mois pour être admissible à l'examen de son offre financière
1.1	Agrément CEMAC	10	
1.2	Expérience professionnelle générale (au moins 12 ans)	5	
1.3	Appartenance à un réseau international classé dans les dix plus grands cabinets d'audit du monde	20	
1.4	Inscription au Tableau de l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun	5	
1.5	Compréhension de la mission et méthodologie	10	
1.6	Présentation générale de l'offre	5	
	SOUS-TOTAL 1	55	
2	Chef de mission		
2.1	Inscription au Tableau de l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun	5	
2.2	Expérience professionnelle générale (au moins 5 ans de conduite des missions similaires en qualité de Chef de mission)	5	
2.3	Diplôme d'expert-comptable et conduite de missions similaires dans le secteur de l'eau ou d'énergie	10	
	SOUS-TOTAL 2	20	
3	Personnel		
3.1	Références académiques (niveau bac+5) en Comptabilité et Finances et 10 ans d'expérience professionnelle en cabinet d'expertise comptable	5	
3.2	Références académiques (niveau bac+5) en Audit et Contrôle de Gestion et 10 ans d'expérience professionnelle en cabinet d'expertise comptable	5	
3.3	Références académiques (niveau bac+5) en Comptabilité et Fiscalité et 10 ans d'expérience professionnelle en cabinet d'expertise comptable	5	
3.4	Références académiques (niveau bac+5) en Gestion des Ressources Humaines et 10 ans d'expérience professionnelle en cabinet d'expertise comptable	5	
3.5	Attestation de disponibilité du personnel	5	
	SOUS-TOTAL 3	25	

N°	Profil	Note	Observations
	TOTAL	100	

8. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction Générale de la CAMWATER sise à Douala au lieu-dit Koumassi, Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés.

9. Evaluation et publication des resultats

La CAMWATER établira sur la base des réponses au présent Appel à Manifestation d'Intérêt une liste restreinte de consultants. CAMWATER reprendra ultérieurement contact avec les candidats répondant aux profils recherchés. La sélection finale se fera sur la base d'une consultation restreinte des consultants présélectionnés, en accord avec les procédures camerounaises en matière de marchés publics.

DOUALA le 22 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
13/AONO/CAN2/CIPM/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE
CLASSE, 01 FORAGE SOLAIRE ET 01 BLOC LATRINES A 06 COMPARTIMENTS AU LYCEE DE GADA
MABANGA**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2021, le Maire de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE, 01 FORAGE SOLAIRE ET 01 BLOC LATRINES A 06 COMPARTIMENTS AU LYCEE DE GADA MABANGA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE ET 01 BLOC LATRINES A SIX COMPARTIMENTS.

- **LOT 100** INSTALLATION DU CHANTIER ET TRAVAUX PRELIMINAIRES
- **LOT 200** TERRASSEMENT
- **LOT 300** TRAVAUX DE BETON ET BETON ARME
- **LOT 400** TRAVAUX DE MAÇONNERIES
- **LOT 500** ETANCHEITE ET ISOLATION
- **LOT 600** CHARPENTE ET COUVERTURE ET FAUX PLAFOND
- **LOT 700** REVETEMENTS DURS
- **LOT 800** PLOMBERIE

FORAGE SOLAIRE

- **LOT 100** TRAVAUX PREPARATOIRES
- **LOT 200** TRAVAUX DE FORATION
- **LOT 300** EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT - POMPAGE
- **LOT 400** CONSTRUCTION SUPERSTRUCTURE
- **LOT 500** EQUIPEMENT D'EXHAURE
- **LOT 600** FORMATION
- **LOT 700** COUT ENVIRONNEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **soixante-huit millions neuf cent douze mille sept cent trente-quatre (68 912 734) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot comme suit **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE, 01 FORAGE SOLAIRE ET 01 BLOC LATRINES A 06 COMPARTIMENTS AU LYCEE DE GADA MABANGA.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (cinquante mille) 50 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Ngaoundéré II.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat Général de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 08 DEC 2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 13/AONO/CAN2/CIPM/2021 du 15 NOV 2021
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE, 01 FORAGE
SOLAIRE ET 01 BLOC LATRINES A 06 COMPARTIMENTS AU LYCEE DE GADA MABANGA
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 379 000 (Un million trois cent soixante-dix-neuf mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08 DEC 2021 à 15 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2 dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix
- Note technique inférieure à 70%.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Bilan financier des deux (02) dernières années ;
- Solvabilité bancaire supérieure à 15 millions F CFA
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
- Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
- Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
- Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Le nombre maximum de lots est sans objet.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
N°066/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOV 2021 POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES EN VUE
DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE PORTANT SUR L'AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE
FONCTIONNELLE ET LA SÉCURISATION DE L'APPLICATION SIM_BAFINANCEMENT : BUDGET DE LA
COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2021 ET 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de pallier certaines faiblesses relevées au fil des ans par les utilisateurs SIM_ba, les problèmes de migration suite au basculement au budget programme et l'exploitation de l'ensemble des fonctionnalités déjà développées dans SIM_ba, la Communauté Urbaine de Douala envisage la mise à jour de cette application via sa sécurisation et l'amélioration de ses fonctionnalités. Ainsi, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint, en procédure d'urgence, pour la sélection d'un cabinet ou groupement de bureaux d'études en vue de la réalisation de ladite prestation.

2. Consistance des prestations

Les prestations, définies dans les Termes de Référence, visent à permettre à la Ville de Douala d'obtenir un cahier de charges technique et fonctionnel avec estimation financière devant soutenir le projet proprement dit d'amélioration de la couverture fonctionnelle et sécurisation de SIM_ba. Les missions assignées au prestataire concerneront notamment : - Mission 0 : rapport du diagnostic de l'utilisation du système actuel et recommandations pour l'amélioration des insuffisances relevées ; - Mission 1 : cartographie des processus opérationnels et la revue des fonctionnalités du logiciel SIM_ba ; il est question de produire :

- Un dossier technique complet de la version SIM_ba actuelle (les modèles des processus métiers digitalisés, l'analyse, la conception, l'architecture, etc.) ;
- Un dossier contenant le résultat du recensement de toutes les anomalies, difficultés, bugs rencontrés par les exploitants de la version SIM_ba actuelle suivant les modules ;
- Un dossier contenant les évolutions et améliorations souhaités tant sur les plans fonctionnels que techniques ;
- - Mission 2 : dossier technique complet de la version améliorée de SIM_ba (les nouveaux termes de référence pour l'amélioration de la couverture fonctionnelle et la sécurisation de Sim_ba, les modèles des processus métiers, l'analyse, la conception, l'architecture, etc.) ;
- - Mission 3 : Rapport final de l'étude avec une estimation financière des prestations décrites dans le cahier de charges produit. rtographie des processus

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel alloué à ladite prestation est de **30 000 000 (trente millions) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises inscrites sur la liste restreinte ci-après, retenus à

l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°017/ASMI/CUD/SG/DSIT/2021 du 30 août 2021:

N°	Entreprises pré-qualifiées	B. P		Tél.		
1	PerformBuild	15685 Douala	691	43	06	55
2	INFINITIA	3768 Douala	693	75	56	57
3	Emico Informatique	15067 Douala	697	38	97	42

6. Financement

Les prestations seront financées, Toutes Taxes Comprises, par le budget de la Communauté Urbaine de Douala des exercices

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine (Sous-Direction de la Passation des Marchés) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 dès

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine (Sous-Direction de la Passation des Marchés) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, sur présentation d'un reçu de versement non remboursable de 50.000 (Cinquante mille) Francs CFA, payable au compte de CAS-ARMP n°33 59 8800001-89 ouvert au nom de la Communauté Urbaine de Douala, des Villes de Dschang et Limbé.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont huit (08) copies physique (avec un original) et une copie numérique, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine (Sous-Direction de la Passation des Marchés) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 au plus tard le **09 DEC 2021 à 12 heures précises, heure locale**, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 017/ASMI/CUD/SG/DSIT/2021
DU 17 NOV 2021 POUR LA SÉLECTION
D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE EN VUE L'AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE FONCTIONNELLE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang désignée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N°10 du DAO, d'un montant de : six cent mille (600 000) FCFA, à valoir sur le montant de la prestation, à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment si elle est émise par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu au plus tard le **09 DEC 2021 à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des procédures de passation des marchés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

- — Absence de la caution de soumission au
- dépouillement ;
- — Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures (après ouverture des
- offres) d'une pièce du dossier administratif ; — Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; — Note technique inférieure à 70 ;
- — Présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le ministère des Marchés Publics.
- **Critères essentiels**
- Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points.
- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
 - — Présentation globale du Cabinet 5 points ;
 - — Références techniques du Cabinet 25 points ;
 - — Qualification du personnel et Organisation 30 points ;
 - — Méthodologie de développement d'applications 20 points ;
 - — Matériels et Outillages 20 points ;

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel des critères techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Développement (DSDG) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 ou aux Services d'Information et des Télécommunications de la Communauté Urbaine de Douala sise, à l'Hôtel de Ville de Bonanjo.

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un message ou appeler au numéros 02 22 22 00 09.

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU ... POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE HIPPIQUE, D'UN PARC A BETAIL, D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT, D'UN MAGASIN, D'UN BLOC TOILETTES VIP A 03 CELLULES ET D'UNE GUERITE SIMPLE ET DOUBLE DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE II/PRODEL

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel est de TTC **50 063 445 (cinquante millions soixante trois quatre cent quarante cinq) Fcfa**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation Incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Commune de NGAOUNDERE II ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL Zone 1 à Garoua, Quartier Poumpoumré à 200 mètres du Stade Municipal a partir du **15/11/2021** , pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de NGAOUNDERE II (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de NGAOUNDERE II, contre une décharge.

2. *L'enveloppe cachetée portera la mention : AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/DDC/CAN2/CIPM/2021 DU ... POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE HIPPIQUE, D'UN PARC A BETAIL, D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT, D'UN MAGASIN, D'UN BLOC TOILETTES VIP A 03 CELLULES ET D'UNE GUERITE SIMPLE ET DOUBLE DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».*

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse Indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 18 DEC 2021 à 14 heures**

Lieu de dépôt **Mairie de NGAOUNDERE II**

5. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **CENT VINT (120) JOURS**

6. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 08 DEC 2021 à 15 Heures**

Lieu d'ouverture des plis **Mairie de NGAOUNDERE II**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : Mairie de la Commune de NGAOUNDERE II, ou Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Goroua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail : archives.zone1 @outlook.com.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRI 2ÈME

**COMMUNIQUE N° 21 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES EN
PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/CIPM/CANII/2021 DU 13/09/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE
REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE REPARTIS EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE
DE NGAOUNDÉRI II LOT 3 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR DAN ARO -
CIMETIÈRE MUNICIPALE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéri IIème, Maître d'ouvrage Communique :

Les **ETS ARABO** BP : 18 Tignère, sont Adjudicataires du marché relatif aux travaux de RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR DAN ARO - CIMETIÈRE MUNICIPALE objet de l'avis d'Appel d'Offres en procédure d'urgence N°09/AONO/CIPM/CANII/2021 du 13/09/2021 Lot 3 pour un montant de **24 999 570 (Vingt quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent soixante-dix) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des prestations objet du présent marché est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le directeur de ces Ets, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au secrétariat du Maire de la Commune de Ngaoundéri II pour en recevoir notification.

NGAOUNDERE le 14 Octobre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 12/AONO/
CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 CENTRES DE
SANTÉ INTEGRES AVEC 02 BLOCS LATRINES ET 02 FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES
LOCALITES DE NGAOUSSAI ET MBALANG DJALINGO DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2E.**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2021, le Maire de la Commune de Ngaoundéré 2, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE 2E, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 CENTRES DE SANTE INTEGRES AVEC 02 BLOCS LATRINES ET 02 FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE NGAOUSSAI ET MBALANG DJALINGO DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2e.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TERRASSEMENT
- FONDATIONS
- MAÇONNERIE POUR SUPERSTRUCTURE
- CHARPENTE ET COUVERTURE
- MENUISERIE BOIS ET METALLIQUES
- PEINTURE ET REVETEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TRAVAUX DE FORATION
- L'EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT - POMPAGE
- REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE
- POSE DE POMPES : PMH
- COUT ENVIRONNEMENT
- FORMATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cent trente millions deux cent cinquante mille (130 250 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 2e, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de Ngaoundéré 2e dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 2e, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de Ngaoundéré 2e dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(cinquante mille) 100 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Ngaoundéré 2e.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 2e. Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 08 DEC 2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 12/AONO/CAN2/CIPM/2021 du 15 NOV 2021
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 CENTRES DE SANTE INTEGRES AVEC 02 BLOCS
LATRINES ET 02 FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE NGAOUSSAI ET MBALANG
DJALINGO DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2e.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (04) mois pour chaque projet.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2 605 000 (Deux millions six cent cinq mille) Francs cfa** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08 DEC 2021 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoundéré 2e dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix
3. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des deux(02) dernières années ;
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Camion benne. Aiguille vibrante, bétonnière. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
8. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Le nombre maximum de lots est sans objet.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoundéré 2e, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE 2E.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré 2e, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 15/DDC/CAN2/CIPM /2021 DU 15/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT STAND POUR BOVINS ET D'UN BATIMENT STAND POUR LES EXPOSITIONS DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE II/PRODEL

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel est de TTC **51.156.282 (cinquante un millions cent cinquante six mille deux cent quatre vingt deux) FCFA**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. **La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.**

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Commune de NGAOUNDERE II ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL Zone 1 à Garoua, Quartier Poumpouméré à 200 mètres du Stade Municipal à partir du **15/11/2021** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de NGAOUNDERE II (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de NGAOUNDERE II, contre une décharge.

2. L'enveloppe cachetée portera la mention : « *AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 15/DC/CAN2/CIPM /2021 DU POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BATIMENT STAND POUR BOVINS ET D'UN BATIMENT STAND POUR LES EXPOSITIONS DANS L'ESPACE FORAIN, COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.*
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 08 DEC 2021 à 14 Heures**

Lieu de dépôt **Mairie de NGAOUNDERE II**

5. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **CENT VINT (120) JOURS**

6. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse

Date et heure d'ouverture des plis **Le 08 DEC 2021 à 15 Heures**

Lieu d'ouverture des plis **Mairie de NGAOUNDERE II**

2. Les n°LC des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : Mairie de la Commune de NGAOUNDERE II, ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E -mail ; archives.zonel @outlook.com.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

AVIS DE CCWSULTATION N° 09/AC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE BITUMEE SUR LA NATIONALE N° 1 : NGAOUNDERE-GAROUA SUR 4,90 KM DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. PROGRAMME ANNUEL 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Dossier de consultation porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route bitumée sur la Nationale N° 1 : Ngaoundéré-Garoua sur 4,90km dans la Commune de Ngaoundéré 2.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Désherbage ou débroussaillage des abords de la route
- Elagage d'arbres et/ou d'arbustes
- Décapage et nettoyage des accotements
- Curage des ouvrages hydrauliques existants
- Curage des fossés et exutoires, dégagement des ouvrages d'art

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent dossier de Demande de Cotation est de **10.000.000 (Dix millions) FCFA TTC**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2021.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de consultation peut être examiné aux jours et heures ouvrables notamment à la Mairie de NGAOUNDERE II.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de NGAOUNDERE II dès publication du présent avis de consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Dix mille (10 000) francs CFA** payable à la recette municipale de NGAOUNDERE II.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée sous Commune de NGAOUNDERE II, (Secrétariat Particulier), au plus tard le 08 DEC 2021 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N° 09/AC/CAN2/CIPM/2021 Du 15 NOV 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE BITUMEE SUR LA NATIONALE N°1 : NGAOUNDERE-GAROUA SUR 4,90KM DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. PROGRAMME ANNUEL 2021
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou un Organisme Financier agréé(e) par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DC, d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en un volume unique contenus dans une enveloppe fermée et scellée portant uniquement la mention de la consultation en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DC et séparées par des intercalaires de même couleur non blanches.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundéré II, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés le 06 DEC 2021 à 15h ; Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après épuisement du délai accordé par la commission),
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Absence de la caution de soumission

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ngaoundéré II, Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, recevable administrativement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoundéré II.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 14/DDC/CAN2/CIPM /2021 DU 15 NOV 2021 DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 14/DDC/C.TOK/CIPM-BEC/2021 DU POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF, D'UNE CLINIQUE VETERINAIRE ET D'UNE ESTRADA DANS L'ESPACE FORAIN A COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : COMMUNE DE NGAOUNDERE LL/PRODEL

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Le Montant Prévisionnel TTC est de **96.990.388 (quatre vingt seize millions neuf cent quatre vingt dix mille trois cent quatre vingt huit) FCFA**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. **La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.**

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation Incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Commune de NGAOUNDERE II ou à l'Unité de Coordination Réaionale du PRODEL Zone 1 à Garoua, Quartier Poumpoumré à 200 mètres du Stade Municipal à partir du **15/11/2021**, pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de NGAOUNDERE II (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de NGAOUNDERE II, contre une décharge.

2. L'enveloppe cachetée portera la mention : « *AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°/DC/CAN2/CIPM/2021 DU POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF, D'UNE CLINIQUE VETERINAIRE ET D'UNE ESTRADE DANS L'ESPACE FORAIN A COMMUNE DE NGAOUNDERE II, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.*

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 08 DEC 2021 à 14 Heures**

Lieu de dépôt **Mairie de NGAOUNDERE II**

5. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **CENT VINT (120) JOURS.**

6. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 08 DEC 2021 à 15 Heures**

lieu d'ouverture des plis **Mairie de NGAOUNDERE**

2. Les n°LC des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE II, dans un procès verbal de la séance d'ouverture des plis.

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : Mairie de la Commune de NGAOUNDERE II, ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E -mail ; archives.zone1 @outlook.com.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°
19/AC/CAN2/CIPM /2021 DU 15 NOV 2021 TRAVAUX DE MATERIALISATION DE DEUX PISTES À BETAIL
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2ÈME, MBALANG DJALINGO -
NGAOUNDERE : 20 KM ET MAYO DANAYEL - NGAOUNDERE : 20 KM, DEPARTEMENT DE LA VINA,
REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE 2ÈME**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Un Montant prévisionnel est de TTC **21.465.000 (vingt un millions quatre cent soixante cinq mille) FCFA**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de NGAOUNDERE 2ème, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE 2e, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la Commune de NGAOUNDERE au Secrétariat Particulier du Maire, à partir du 15/11/2021 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de NGAOUNDERE 2e (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de NGAOUNDERE 2e contre recépissé de dépôt.
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 19/AC/CAN2/CIPM /2021 DU 15 NOV 2021
TRAVAUX DE MATERIALISATION DE DEUX PISTES À BETAIL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE 2ème, MBALANG DJALINGO - NGAOUNDERE : 20 km et MAYO DANAYEL - NGAOUNDERE : 20
km, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 08 DEC 2021 à 14 heures**

Lieu de dépôt **Salle des conférences de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2ème**

5. Délai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) **Quatre vingt-dix (90) jours.**

6. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 2ème en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 08 DEC 2021 , à 15 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2ème**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 2ème, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NYAMBAKA

DEMANDE DE COTATION N° 06/DC/CNY/CIPM/2021 DU 22-11-2021 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE L'AUBERGE MUNICIPALE NYAMBAKA DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET FEICOM./COMMUNE DE NYAMBAKA 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nyambaka, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Nyambaka, une consultation en vue d'une demande de cotation pour la livraison d'équipements de l'Auberge Municipale de Nyambaka dans la Commune de Nyambaka.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **12 176 284 (douze millions cent soixante-seize mille deux cent quatre-vingt-quatre) francs CFA TTC**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

4. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget du FEICOM Exercice 2021.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Nyambaka, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** à la recette municipale de Nyambaka,

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Nyambaka (Service technique), au plus tard **le 13/12/2021 à 14 heures 00** et devront porter la mention suivante :

*DEMANDE DE COTATION N° 06/DCCNY/CIPM/2021 DU RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NYAMBAKA DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation est de **soixante (60) jours**.

8. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en six (07) exemplaires dont un (1) original et cinq (06) copies. Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Première partie : Pièces administratives

N.B. : Toutes les pièces devront être datées de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Deuxième partie : Offre financière

L'enveloppe contenant les offres (l'original et les copies) sera fermée et scellée.

N.B. : Les pièces des différentes parties doivent être présentées telles que définies dans le Règlement de la Consultation.

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 13/12/2021 à 14 heures** précises à la Salle de des actes de la Mairie de Nyambaka "par la Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de Nyambaka procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2- PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ou pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions de la DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

3- PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Service après-vente.

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Nyambaka ou au numéro de Téléphone : 699 00 25 98/ 677 31 12 77.

NYAMBAKA le 22 Novembre 2021

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

PRÉFECTURE DE LA VINA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AAONO/H.52/SAG/CDPM/VINA/2021 DU 20/11/2021
POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE L'EP DE KARNA
MANGAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 709 07 1100002222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, le Préfet de la Vina, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de Karna Manga.

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - Béton arme en élévation ;
- Charpente - Couverture, Bardage
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture.
- Aménagements - VRD ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **22 000 000 (vingt-deux millions) francs CFA**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacité administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire **94 709 07 1100002222**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré, BP 600, Tél 699536094 sis à Ngaoundéré, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré, BP 600 Tél : 699536094 sis à Ngaoundéré, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré, BP 600 Tél :699536094 sis à Ngaoundéré, au plus tard **le 13/11/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AAONO/H.52/SAG/CDPM/VINA/2021 DU 20/11/2021
POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE L'EP DE KARNA MANGA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **quatre cent quarante mille (440 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 13/12/2021 à 13 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès, du Préfet de la Vina, sis à Ngaoundéré BP 600 Tél : 699536094

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

1. Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

1. L'absence d'une pièce du dossier administratif;
2. La pièce du dossier administratif non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié;
5. La note technique inférieure à 70% de oui

2. Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) ;

1. Présentation générale des offres ;
2. Références techniques de l'entreprise ;
3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
5. Méthodologie d'exécution
6. Visite du site signée sur l'honneur ;
7. Capacité financière ;

NB : Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre vingt- dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré.

NGAOUNDERE le 20 Novembre 2021

Le PRÉFET

AWOUNFAC ALIENOU BERTRAND YVES

COMMUNE DE WAZA

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 007/DDC/C.WAZA/CIPM/2021 DU .22/11/2021.
RELATIF AUX CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP AU CSL DE BILE ET D'UN F01CIGE ÉQUIPÉ DE PMH À
L'EP OULZOUME À L'EP DE NGAME COMMUNE DE WAZA DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,
REGION DE L'EXTREME NORD.**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Madame/Monsieur.

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de Waza a obtenu un financement et envisage l'exécution des Construction d'une mini AEP au CSI DE BILE et d'un forage équipé de PMH à l'EP OULZOUME à l'HP de NGAME Commune de Waza

Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdites prestations.

2. Consistance des prestations

Un dossier de Demande de Cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par la Commune de Waza

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : TRAVAUX HYDRAULIQUE

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de COTATION.

6. Financement

Financement: PNDP III IDA 18) PTBA 2021(A20I1CI)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de Demande de Cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par la Commune de Waza.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être retiré gratuitement au Secrétariat de la Commune de Waza ou au PNDP/EN à partir du 22/11/2021, pendant les jours ouvrables, entre 8 heures 00 et 15 heures 30mm.

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au 14/12/2021, à 10 heures précises à la commune de Waza. Après de son Secrétariat

9. Remises des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

la date limite de réception des offres est fixée au **14/12/2021**, à **10 heures** précises à la commune de Waza. Auprès de son Secrétariat

10. Délai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires): Cent vingt (120) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Waza Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de Waza sis à Waza

L'enveloppe cachetée portera la mention ;

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N° 007/DDC/C.Waza/CIPM/2021 du .22/11/2021. RELATIF AUX CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP AU CSI DE
BILE ET D'UN F01CIGE ÉQUIPÉ DE PMH À L'EP OULZOUME À L'EP DE NGAME COMMUNEDE WAZA
DEPARTEMENT DU Logone et chari, REGION DE L'EXTREME NORD.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation de.s Marches Publics placées auprès de la Commune de Waza en présence des soumissionnaires ou leurs représentants oui le souhaitent, aux date et adresse précisées dans la lettre de demande de cotation.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

NB : Seules les offres ayant totalisées 17 oui sur 24 seront admises pour la suite de la procédure.

1.3. CRITERES ELIMINATOIRES

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :
Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)

Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise (prestataire non enregistré)
Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui)
Pièces falsifiées et fausse déclaration
Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire,

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disant au tableau récapitulatif des COTATION, est vérifié satisfaisant aux conditions minimales de qualifications imposées, la Commission Interne de Passation des Marchés le proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante.

Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classée seconde dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des COTATION. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

15. Attribution

Le Maire de la Commune Waza Autorité contractante, invitera, après obtention de la non-objection du PNDP sur la procédure de sélection, le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra :

- Photocopie légalisée du Registre du commerce
- Attestation d'immatriculation fiscale
- Attestation de non-redevance fiscale
- Attestation de la CNPS
- Attestation de non-faillite
- Certificat de non-exclusion par ARMP
- Attestation de domiciliation bancaire

Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt Dix) jours calendaires.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute doléance ou plainte, veuillez composer le n° vert du pndp 8567 (APPELS GRATUITS)

MAROUA le 22 Novembre 2021

Le MAIRE

IBRAHIM MOHAMED

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION
N°004/DC/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2021 SUITE À L'AUTORISATION DU GRÉ À GRÉ
N°004341/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5/DIA DU 27 SEPTEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX PROVISOIRES POUR LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE DU
FEICOM POUR LE LITTORAL À DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N°033/D/FEICOM/DG du

L'entreprise ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative au Dossier de Consultation sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
L'entreprise Ets YAMOUSSAMOU, BP : 1019 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 699 47 04 47/670 71 05 11	VINGT-TROIS MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENT CINQUANTE (23 460 750)	UN (01) MOIS

Le Responsable de ladite Entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 22 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUE N° 003/ MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2021 DU 23/11/2021 PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE REMISE DES PROPOSITIONS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Demande de Propositions **N° 03** DP/MINADER/PADFA/UCGP/CN/RPM/2021 DU 29 Octobre 2021
Pour le Recrutement d'un Cabinet/Bureau d'études en vue de la mise en place d'un Système d'Information sur les Marchés (SIM) du riz et de l'oignon, pour le compte du PADFA II ;

Demande de Propositions **N° 07** /DP/MINADER/PADFA II/UCGP/CSPM/RPM/2021 DU 29 Octobre 2021
Pour le Recrutement d'un Cabinet d'Expertise Comptable et d'Audit en vue de l'Audit des Etats Financiers et des Etats Annexes du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II – (PADFA II) pour l'Exercice 2021 ;

Demande de Propositions **N° 09** DP/MINADER/PADFA II/UCGP/CSPM//RPM/2021 DU 29 Octobre 2021
Pour la Sélection des consultants (firmes) pour la réalisation des études techniques d'évaluation de la disponibilité en eau des sites de production d'oignon pour le compte du PADFA II.

Le délai de remise des Propositions relatives aux Demandes de Propositions suscitées initialement prévu le 27 Novembre 2021 à 13 Heures est **reporté au 30 Novembre 2021 à 13 Heures**, et l'ouverture des Propositions techniques aura lieu **une (01) Heure après le délai de remise des Propositions**.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 23 Novembre 2021

Le **RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

NDONG LEON

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11 /DC/CAN2/CIPM /2021 DU 15 NOV 2021
TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE ALLANT DU MARCHÉ À BÉTAIL DE BALADJI AU LYCÉE
BILINGUE DE NGAOUNDÉRE, D'UNE LONGUEUR DE 1,3 KM ET CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE
DE 4,00 X 3,00 SUR LA RIVIÈRE MBIBAGLA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRE 2ÈME,
DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (GUICHET
PERFORMANCE 2019), CONVENTION FINANCEMENT DES MP
N°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUNDERE II DU 15 MARS 2021**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la réhabilitation de la route allant du marché à Bétail de Baladji au Lycée Bilingue de Ngaoundéré, d'une longueur de 1,3 km et construction d'un dalot simple de 4,00 x 3,00 sur la rivière Mbibagla, Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2ème, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- SERIE RT 00 : INSTALLATIONS ET ETUDES
- SERIE RT 100: NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
- DA: CONSTRUCTION D'UN DALOT
- DA1-200: TERRASSEMENT
- DA 1-300: BETON
- DA1-302: BÉTON B27
- DA 1-303 : COFFRAGE
- SERIE RT300 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE
- RT-400 : PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **TERRASSEMENT ET GENIE CIVIL**.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Guichet Performance 2019), Prime de la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2ème, Convention Financement des MP N°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE NGAOUNDERE II DU 15 MARS 2021.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2ème, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux. Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2ème ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II (Secrétariat Général), Tel. ; (+237) 699 46 83 53 / 677 64 48 69 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II, Autorité Contractante, à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/CAN2/CIPM/2021 DU 15 NOV 2021 Pour les travaux de réhabilitation de la route allant du marché à Bétail de Baladji au Lycée Bilingue de Ngaoundéré, d'une longueur de 1,3 km et construction d'un dalot simple de 4,00 X 3,00 sur la rivière Mbibagla, Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Département de la Vina, Région de l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (120) jours** calendaires.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après la date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres **Le 08 DEC 2021 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis **Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II**

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré II, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 08 DEC 2021, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis **Salle de réunion de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	- Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) - Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) - Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais cent vingt jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non

9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui	/29

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage, ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2ème les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 699 46 83 53 / 677 64 48 69 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52/691.84.74.34.

NGAOUNDERE le 15 Novembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDAL

COMMUNIQUE N° 18/C/CNDAL/SG/STADU/2021 DU PORTANT PUBUCATION DES RESULTATS DES DOSSIERS DE CONSULTATIONSSUIVANTS :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (Maître d'Ouvrage)

Porte à la connaissance du public que, par décision **N° 17/DM/CNDAL/SG/STADU/2021**, Les Etablissements suivants sont déclarés attributaires du projet relatifs aux Demandes de consultations ci-dessus pour les montants et le délai suivants :

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRES	MONTANT (TTC)	DELAI
-DC N°01/DC/MO/CIPM /CNDAL/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE EQUIPES D'UN BLOC LATRINES 02 CELLULES, MAGBOR, TAPARE YOKO; BEKA GOTTO, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA SUIVANT L'AUTORISATION DU GRE A GRE N°00464/L/PR/MINMAP/SG/DCMI /DMBEC/EMM DU DU 12/10/2021 DU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE EN CHARGE DES MARCHES PUBLICS	ETS BISKEWAL	60 817 325FCFA	90 JOURS
-DC N° 02/DC/MO /CIPM/CNDA/2021 POUR LA FOURNITURES DE 120 SACS DE 25KG DE SEMENCES FOURAGERES TRAITEES, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA SUIVANT L'AUTORISATION DU GRE-A-GRE N° 004658/L/PR/MINMAP/SG/DGMS /-CEA4 DU 12/10/2021 DU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE EN CHARGE DES MARCHES PUBLICS	ETS BISKEWAL	14 302 845FCFA	60 jours

-DC N° 03/DC/MO /CIPM/CNDAL/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE BITUMEE N6 : TIBATI-NGAOUNDAL (43.00KM) AU PK101+000, COMMUNE DE L'ADAMAOUA SUIVANT L'AUTORISATION DU GRE-AGRE N° 004700/L/PRC/MINMAP /SG/DGMI/ DMTR/-EECA-BYJ du 13/10/2021 DU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE EN CHARGE DES MARCHES PUBLICS	ETS EMILIO	39 999 963FCFA	12 mois
---	------------	----------------	---------

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Commune de Ngaoundal, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de la Lettre-Commande, passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

NGAOUNDAL le 23 Novembre 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

COMMUNE DE GUEME

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°021/AONO/C GUEME /CIPM/2021 DU 05/11/2021 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE GUEME**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Guémé, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction de l'hôtel de ville de Guémé.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- L'exploitation des documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- La surveillance et le contrôle des travaux ;
- Le suivi de l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Le contrôle des pièces techniques, notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Le contrôle de la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- La production des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- La production d'un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- La proposition au Chef de service du marché pour signature, des ordres de service nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Le contrôle de la qualité des travaux et de l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Le contrôle de l'établissement des plans de recollement et leur approbation.

Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **vingt millions sept cent cinquante-deux mille neuf cent (20 752 900) de francs CFA TTC**.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques Camerounais jouissant d'expériences avérées dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du FEICOM/COMMUNE DE GUEME, Exercice 2021 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire de la Commune de Guémé, Tél : 693 06 34 82, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis d'Appel d'Offres, aux jours ouvrables au secrétariat particulier du Maire de la Commune de Guémé, contre présentation d'un reçu de versement de la somme de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA** à la recette municipale de Guémé non remboursable, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat particulier du Maire de la Commune de Guémé au plus tard le **30/11/2021**

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N° 021 /AONO/C GUEME /CIPM/2021 DU 05/11/2021

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE GUEME

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **douze (12)mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **quatre cent quinze mille cinquante-huit (415 058) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre sans possibilité de recours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres restreint sera déclarée irrecevable. Notamment, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps : l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **30/11/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Guémé

Seuls les soumissionnaires peuvent assister ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- Omission d'un prix unitaire quantifié,
- Note technique inférieure à 70/100,
- Présence d'informations financières dans la proposition technique.

Critères essentiels d'évaluation

- La présentation de l'offre ; 5 points
- Méthodologie d'exécution des prestations ; 15 points
- Les références du soumissionnaire ; 35 points
- La qualification du personnel ; 30 points
- Les moyens techniques et matériels. 15 points

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et qui aura soumis l'offre évaluée la **mieux-disante** après combinaison des notes technique et financière.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire de la Commune de Guémé tél : 693 06 34 82.

GUEME le 5 Novembre 2021

Le MAIRE

DJAFSIA André

COMMUNE DE MEIGANGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/C-MEIGANGA/CIPM/2021 DU 08/11/2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINES ROUTES BITUMÉES DU RESEAU ROUTIERNATIONAL(EN PROCÉDURE D'URGENCE) EN DEUX LOTSLOT 1(N1) : GAROUA BOULAI-NGAOUNDERE DU PK 0+000 AU PK 106+000LOT 2 (N6) : MEIDOUGOU-NGAOUNDAL DU PK 0+000 AU PK 31+000FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE EONDS ROUTIER - EXERCICES 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUSINDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINES ROUTES BITUMÉES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL EN DEUX LOTS.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

Tache 1 : Etudes, Installation de chantier, projet d'exécution et plan de récolement.

Tache 2 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;

Tache 3: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;

Tache 4: Abattage d'arbres;

Tache 5: Décapage et nettoyage des accotements;

Tache 6 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;

Tache 7 : Curage des fossés et exutoires ;

Tache 8 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;

Tache 9 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;

Tache 10: Restauration des gardes corps ;

Tache 11: Restauration des glissières de sécurité ;

Tache 12: Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de :

Cinquante Millions (50 000 000) Toutes Taxes Comprises soient :

LOT 1 (N1) ; **Trente Huit Millions Six Cent Quatre Vingt Six Mille Cinq Cent (38**

686 500; Francs CFA ;

LOT 2(N6); **Onze Millions Trois Cent Treize Mille Cinq Cent (11 313 500) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux seront exécutés en deux (02) Lots suivants les Itinéraires ci-après :

N° de Lot	Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
1	GAROUA BOULAI - NGAOUNDERE du Pk 0+000 au Pk 106+000	Meiganga	N1	106	38 686 500	Trois (03) mois calendaires ; dont Deux (02) mois pour la première passe dite « Passe de Cantonnement Lourd » et
2	MEIDOUGOU NGAOUNDAL du Pk 0+000 au Pk 31+000	Meiganga	N6	31	11 313 500	Un (01) mois pour la deuxième passe dite « Passe de Cantonnement Léger » l'ensemble valable pour un (01) an.
TOTAL				137,000	50 000 000	Trois (03) MOIS/Lot

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de Meiganga.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Meiganga.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Meiganga bureau du Secrétaire Général, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune de Meiganga, d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante Six (56 000) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

NOTEZ BIEN : La quittance d'achat devra impérativement préciser le lot pour lequel le soumissionnaire postule.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- **L'enveloppe A** contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- **L'enveloppe B** contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- **L'enveloppe C** contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Meiganga, bureau du Secrétaire Général au plus tard le 1er/12/2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/C-MEIGANGA/CIPM/2021 DU 08/11/2021. POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINES ROUTES BITUMEES DU RESEAU ROUTIER
NATIONAL*

(En Procédure d'Urgence) en deux lots

LOT 1(N1) : GAROUA BOULAI - NGAOUNDERE du Pk 0+000 au Pk 108+000

LOT 2 (N6) : MEIDOUYOU-NGAOUNDAL du Pk 0+000 au Pk 31+000

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2021.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de Trois (03) mois calendaires ; dont Deux (02) mois pour la première passe dite « Passe de Cantonnement Lourd » et Un (01) mois pour la deuxième passe dite « Passe de Cantonnement Léger » l'ensemble valable pour Un (01) an. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux de chaque passe.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, ou une compagnie d'Assurance agréés par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
LOT1(N1)	774 000
LOT 2 (N6)	227 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 1er/12/2021 dès 15 heures** précises, dans la salle des réunions de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

-**1er étape** : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

- **2ème étape** : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- **3ème étape** : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- ; Critères éliminatoires :

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Offre Technique incomplète pour absence de :

L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;

-La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;

- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le Dossier d'Appel d'Offres ;

- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission dûment remplie, datée, signée, timbrée et conforme au modèle du DAO ;

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA

en chiffres et en lettres, dûment rempli, paraphé sur toutes les pages, datée et signé à la dernière page ;

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli, datée et signé ;

- Le sous-détail des prix unitaires dûment rempli, paraphé sur toutes les pages, datée et signé à la dernière page ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à

l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur quatre (04) critères ;

b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur quatre (04) critères ;

c. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

NOTEZ BIEN : Il ne peut être attribué au maximum que (01) Un seul lot par soumissionnaire au titre de cet Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Meiganga. tél: 696 333 111

MEIGANGA le 8 Novembre 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

DECISION MUNICIPALE N° 14/DM/CAN2/CIPM/SG PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DE 02 FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN DE TROIS (03) ABREUVOIRS DANS LES LOCALITES DE MBALANG DJALINGO ET NGAOUSSAY, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2ème,
MAITRE D'OUVRAGE,**

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret n°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'État ;

Vu le décret n°2008/015 du 07 Janvier 2008 portant création de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré ;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu la loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n° 2001/012 du 29 décembre 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des marchés publics ;

Vu le décret n°2004/275 du 14 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2007/017 du 24 Avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré IIème.

Vu l'arrêté n° 000102/A/MINDDEVEL DU 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua;

Considérant le procès-verbal de la session d'ouverture des plis et proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés publics placée auprès de la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré IIème

DECIDE ;

Article 1er: Les ETS KAMGANG JEAN SIMPLICE BP: 376 Ngaoundéré, sont adjudicataires du marché pour la construction de 02 forages pastoraux équipés chacun de trois (03) abreuvoirs dans les localités de Mbalang Djalingo et Ngaoussay, d'un montant de **59 603 332 (Cinquante-neuf millions six cent trois mille trois cent trente-deux) FCFA TTC.**

Délai de livraison : cent vingt (120) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

NGAOUNDERE le 22 Septembre 2021

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°922121//DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 08/11/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU LOT 3 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°029/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/03/2021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE CONSOMMABLES DES EGRENEUSES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°029/21/AOIO/SDCC/CIPM du 10/03/2021 pour la fourniture de quatre (04) lots de consommables des egreneuses a la SODECOTON;
Considérant La Lettre N°49/21/SDCC/CIPM du 26 avril 2021 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;
Considérant le procès-verbal de négociation du 04 novembre 2021.

DECIDE :

Article 1: La Société SPEED APPRO BP 1923 Douala est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au lot 3 de la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
3	SPEED-APPRO B.P 1923 Douala	99 078 863	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où sera/.

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

COMMUNIQUE N°09/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 15 NOVEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01 DU 07 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE EN PARPAINGS AU CENTRE EMBLISSEUR GPL DE BERTOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des travaux de construction relatifs à l'Appel d'Offres National Restreint dont la référence et l'objet sont ci-dessous rappelés :

OBJET	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Appel d'Offres National Restreint n°01/21/AONR/CSPH/CIPM du 07 septembre 2021 pour la réalisation des travaux de construction d'une clôture en parpaings au Centre Emplisseur GPL de Bertoua.	PALAIS DES VERRES SARL	08 mois	112.608.341

L'intéressé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, pour la rédaction du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Service des Marchés de la CSPH. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 15 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNE DE MESSONDO

COMMUNIQUE N°008/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2021 DU 19 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) LOGEMENTS (16 T2 ET 14 T3) DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Les résultats de d'attribution de l'Appel d'offres National Ouvert
N°003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2021 DU 07 avril 2021 se présentent comme suit :

DAO N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
003	MAAT ENGINEERING Ltd BP : 378 Douala TEL : 699 82 78 78	379 449 326	10 Mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Mairie de MESSONDO pour l'établissement du marché correspondant.

MESSONDO le 19 Juillet 2021

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !